P.04 L'événement

QUARANTE ANS APRÈS SA CRÉATION, CENTRE INFFO SE RÉINVENTE EN PERMANENCE P.38

L'interview

CARINE CHEVRIER, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE P.42

**Portrait** 

JEAN-MARIE LUTTRINGER, LE DROIT AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION



Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 900 • Du 15 au 31 mai 2016 www.centre-inffo.fr Rencontres et dialogues à l'occasion de l'Université d'hiver de la formation professionnelle qui se tenait en janvier 2016 à Biarritz, Quatorze éditions de l'UHFP se la une sont tenues depuis 1989. E FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

# **FAITES CERTIFIER**

**VOTRE ORGANISME DE FORMATION** 

I.Cert, organisme de certification, vous propose une démarche de certification facilitée et accessible



#### UN CHOIX D'OPTIONS POUR LA CERTIFICATION:

- Multimodales
- Modules de formation
- Plateformes techniques/Pédagogiques

#### I.Cert propose des services complémentaires à la certification FAC :

- Accompagnement à la mise en œuvre de votre certification FAC
- Réalisation d'un audit blanc en préparation de votre audit de certification

Informations et renseignements sur la Certification FAC : Mail : contact@icert.fr - Téléphone 02 90 09 35 02

Mail: contact@icert.fr - Téléphone 02 90 09 35 0 www.icert.fr



# Sommaire









p. 4 *L'événement*Quarante ans après sa création,

Centre Inffo se réinvente en permanence

#### p. 6 **L'essentiel**



Centre Inffo: témoin et acteur de quarante ans de formation professionnelle continue

#### p. 21 **Guide pro**

#### Expertis

Le portail de référence pour les salariés : Orientation pour tous

#### Savoir-agi

La mission Régions pour une lecture transrégionale des politiques régionales de formation

#### Législatio

"La Bible des professionnels": Les Fiches pratiques de la formation continue

#### p. 27 **Acteurs**

#### p. 38 *l'interview*

"Centre Inffo, relais national des politiques publiques de formation"

#### p. 42 **Portrait**

Jean-Marie Luttringer, le droit au service de l'émancipation

#### p. 44 **Innovation**

Pour Joël Ruiz, Centre Inffo est et doit rester "un lieu de référence et d'expertise"

#### p. 48 **Stratégie**

Patrick Kessel, le directeur qui a fait entrer Centre Inffo dans l'ère du multimédia

#### p. 50 **Reportage**

Voyage au cœur de Centre Inffo

p. 54 **Lu, vu, entendu** 

# En deux

# **MOTS**

#### Quadra

Voici un peu plus de quarante ans, le 2 mars 1976, naissait Centre Inffo par décret du Premier ministre de l'époque, Jacques Chirac. Opérateur de l'État, notre association déploie la palette de ses compétences au service des professionnels de la formation continue. Expertise juridique, analyse des pratiques, information journalistique, documentation, portails orientation pour tous et VAE, accompagnement des dynamiques régionales et européennes... Au fil de quatre décennies marquées par la consolidation puis le dépassement du paradigme issu de la loi fondatrice de 1971, Centre Inffo s'est imposé comme un acteur central du système. En témoigne l'affluence record de la 14e Université d'hiver de la formation professionnelle, qui a réuni plus de 750 participants, en janvier 2016.

#### Neutralité

La présence des partenaires sociaux au sein du conseil d'administration de Centre Inffo garantit sa neutralité, selon Joël Ruiz (voir pages 44 à 46). Le directeur général d'Agefos-PME a commencé sa carrière dans notre association, où il a travaillé comme juriste de 1984 à 1990. "Centre Inffo n'est perçu ni comme un service de l'État ni comme l'émanation d'intérêts exclusivement patronaux ou syndicaux, et peut rester un lieu de référence", souligne-t-il.

#### La rédaction









# Retrouvez sur www.actualite-de-la-formation.fr ce numéro téléchargeable et les documents-clés





est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex • www.centre-inffo.fr • O1 55 93 91 91 • redaction.quotidien@centre-inffo.fr • Directeur de la publication : Julien Nizri • Rédacteur en chef : David Garcia • Rédacteur en chef adjoint : François Boltz • Rédactrice-graphiste : Sandy Brunel • Rédacteurs : Benjamin d'Alguerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Philippe Grandin,

• Rédacteurs : Benjamin d'Alguerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Philippe Grandin, Cédric Morin • Rédacteur-réviseur : Abdoulaye Faye • Documentation : Christelle Monneret • Service commercial : Guillaume Fournier • Commission paritaire : n° 1217 G 82527 • ISSN : 2491-7761 • Impression : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • Publicité : régie FFE, Ingrid Dubocq, O1 40 09 68 47, ingrid.dubocq@ffe.fr • Abonnement : 190 € HT

INFFO FORMATION • № 900 • DU I5 AU 3I MAI 2016



# QUARANTE ANS APRÈS SA CRÉATION,

# CENTRE INFFO SE RÉINVENTE EN PERMANENCE

Réflexivité, réactivité, et solutions clés en main, triptyque gagnant des augrante prochaines années? Association à but non lucratif. Centre Inffo "poursuivra sa mission dans un esprit de service aux publics. à tous les publics concernés par la formation professionnelle", annonce Louis-Charles Viossat, le président de Centre Inffo.

David Garcia



de l'Université

d'hiver de

la formation professionnelle.

le 27 janvier

oici quarante ans, précisément le 2 mars 1976, le Journal officiel publiait un décret signé la veille par le Premier ministre Jacques Chirac et portant création de Centre Inffo. "Le Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente a pour mission d'élaborer un programme de développement de l'information, de la documentation et des études dans le domaine de la formation professionnelle et de le mettre en œuvre dans le cadre général de la politique d'ensemble suivie en cette matière", disposait le texte réglementaire, qui s'applique toujours pleinement.

En termes de gouvernance, ce dernier stipule que "le conseil d'administration est constitué de quatre collèges composés en nombre égal de représentants des employeurs, des salariés, des administrations compétentes et de personnalités qualifiées". Décentralisation oblige, les Régions ont depuis intégré le conseil d'administration de Centre Inffo.

#### De la promotion sociale à l'employabilité

Opérateur de l'État doté d'un statut d'association de droit privé, Centre Inffo a pris la succession du Centre national d'information pour la productivité des entreprises (Cnipe), enfant du plan

Marshall après-guerre. "À sa création, Centre Inffo s'inscrivait dans la dynamique de l'époque autour de la promotion sociale, issue de la première loi sur la formation professionnelle, votée en 1971, explique le président du conseil d'administration de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat. Aujourd'hui, l'accent est davantage mis sur le rôle économique de la formation professionnelle comme vecteur de compétitivité et d'employabilité. Centre Inffo accompagne ainsi la mise en œuvre des réformes visant à aider les demandeurs d'emploi à s'insérer sur le marché du travail arâce à la formation et l'ensemble des salariés à s'adapter à leur poste de travail."

Centre Inffo a "toujours réfléchi sur son rôle et son utilité sociale", observe Louis-Charles Viossat. Lors de l'élaboration de son premier contrat d'objectifs et de moyens, Centre Inffo "réfléchissait déjà aux adaptations nécessaires pour répondre aux évolutions permanentes du monde et des attentes de la formation professionnelle", aioute le président.



#### Garantir à tout un chacun une équité dans l'accès à l'information"

président du conseil d'administration de Centre Inffo

#### Centre d'expertise reconnu

Hier comme aujourd'hui, Centre Inffo est d'abord, selon son président, un centre d'expertise reconnu sur la formation professionnelle et un facilitateur d'échanges entre les principaux acteurs du champ de la formation professionnelle. Un creuset qui donne directement et indirectement aux citoyens les moyens de se saisir de leurs droits. "Pour leur permettre de communiquer sur des dispositifs complexes et garantir à tout un chacun une équité dans l'accès à l'information". précise Louis-Charles Viossat.



Viossat et Alain Taupin (Onisep) lors d'un séminaire du conseil d'administration et du personnel de Centre Inffo au Conseil économique. social et le 15 juin 2009.

**650 000** 

MOYEN CUMULÉ **DE VISITEURS MENSUELS SUR** LES DIFFÉRENTS SITES **D'INFORMATION** ÉDITÉS PAR CENTRE INFFO

Les cibles sont multiples et évoluent au gré des réformes, telles que celles de 1984 (création du C'EST LE NOMBRE congé individuel de formation), 1993 (création des Opca et régionalisation), 2004 (naissance du Dif et de la professionnalisation), 2009 (droit à l'orientation, etc.), 2014 (compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle, etc.). "Nous avons un rôle clé à jouer pour être capables de donner tout leur sens à ces réformes. dans un contexte d'accélération du temps législatif qui rend encore plus impérieuse la nécessité de rendre intelligibles pour tous les avancées inscrites dans le droit", souligne le président de Centre Inffo.

#### Nouveaux défis

Centre Inffo est obligé ainsi de se "réinventer" en permanence tout en s'appuyant sur ses missions historiques: l'information juridique, portée par sa direction juridique; l'observatoire des pratiques de formation ; l'agence d'information (qui réalise notamment Inffo formation et Le Quotidien de la formation); le pôle multimédia (qui porte le portail Orientation pour tous, orienté vers le grand public); le pôle documentaire et les missions Région, Europe et International.

Louis-Charles Viossat identifie deux principaux défis à court et moyen termes : l'accompagnement à la certification et à la digitalisation de l'économie et des formations. Il s'agit pour Centre Inffo de s'inscrire dans les nouvelles pratiques qui visent autant le diplôme, le titre ou la certification que la formation correspondante. L'information, qui circule plus vite, nécessite plus que jamais une expertise toujours plus vigilante et réactive.

INFFO FORMATION • N° 900 • DU I5 AU 3I MAI 2016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016





#### Loi Travail

# LES DISPOSITIONS "COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ" APRÈS LE 49-3

Que reste-t-il des dispositifs "formation" du projet de loi Travail après le recours au 49-3 par la Premier ministre le 10 mai ? Tour d'horizon avant le passage du texte devant le Sénat.

Le gouvernement a opté pour un dispositif étendu du compte personnel d'activité, ajoutant au texte d'origine une majorité des amendements déposés par la commission des affaires sociales de l'Assemblée. Le CPA reste construit autour des comptes personnels de formation (CPF), de prévention de la pénibilité (C3P) et du compte d'engagement citoyen (CEC). Il se verra ouvert à toute



personne âgée d'au moins l6 ans (15 pour les jeunes en apprentissage) et ne se fermera qu'au décès de son titulaire. Les retraités conserveront donc l'usage de leur CPA.

Des ordonnances préciseront les conditions de l'ouverture des comptes pour les agents de la fonction publique ou les salariés des chambres consulaires.

Les dispositions du compte personnel de formation relatives à l'acquisition d'un bloc de compétences et celles relatives au financement

de l'évaluation du socle de connaissances et de compétences seront applicables à la période de professionnalisation et au plan de formation. Les évolutions du compte personnel d'activité seront soumises à une négociation entre partenaires sociaux, que le gouvernement souhaite voir s'ouvrir avant le ler octobre.

#### + D'INFOS

www.actualite-de-la-formation.fr

ACTALIANS
Développeur de compétences

L'OPCA des Professions libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé

#### Actalians

#### Accompagne

les projets emploi-formation de ses entreprises adhérentes

#### Sécurise

les parcours professionnels en facilitant l'accès des salariés à la qualification et à la certification

#### Favorise

l'insertion profesionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi

#### 128 000 Entreprises et établissements adhérents

306 000 Départs en formation financés

**447744**174

\*(année 2015)

www.actalians.fr

# ublicité

#### T'essentiel



# Agence nationale de lutte contre l'illettrisme RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES-CLÉS ET CERTIFICATION CLÉA



Élie Maroun, chargé de mission national à l'ANLCI, Forum permanent des pratiques. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) vient de publier un document visant à rapprocher son référentiel des compétences-clés en situation

professionnelle (RCCSP) de celui de la certification CLéA (socle de connaissances et de compétences professionnelles).
Objectif: articuler les 28 sous-domaines de la certification CLéA et les 4 degrés du référentiel de l'ANLCI.

+ D'INFOS www.anlci.gouv.fr

**36 000** 

c'est le nombre d'accords signés chaque année dans les entreprises.

#### 250 000

c'est le nombre de demandes d'aide "Embauche PME", depuis son lancement voici quatre mois.

# En vue

#### CHRISTOPHE SIRUGUE

rapporteur du projet de loi Travail à l'Assemblée nationale

Il est député PS de Saône-et-Loire depuis 2007, et était jusqu'en 2014 maire de Chalon-sur-Saône.

"Les temps de formation doivent être pour le salarié ou toute personne désirant utiliser son CPF, une possibilité de suivre une formation tout au long de son parcours, y compris pour une modification de son orientation professionnelle. Et pas seulement parce que vous être acculé ou vous êtes sans emploi", expliquati-il le 28 avril dernier face aux membres de l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis).

# Observatoire national des politiques de la ville

#### 50 000 EMPLOIS AIDÉS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES



L'Observatoire national des politiques de la ville vient de rendre son premier rapport à sa secrétaire d'État de tutelle, Hélène Geoffroy.

Au sein des I 436 auartiers prioritaires de la politique de la ville, les taux de chômage sont souvent voisins des 30 %. Avec des pics pour les bas niveaux de qualification (31,7 % en moyenne). "En quartier prioritaire, moins d'un résident sur deux, entre 15 et 64 ans. est en emploi contre près de deux sur trois en dehors", conclut l'Observatoire. Six moins de 30 ans sur dix ont un niveau d'études inférieur au bac. Un sur trois seulement se trouve en situation d'études ou de formation. Ceux aui travaillent le doivent souvent aux emplois aidés : en 2014, 48 000 jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié d'un contrat unique d'insertion ou d'un emploi d'avenir. Au total, 13,1 % des personnes ayant signé un contrat aidé

provengient de ces quartiers, ce qui est très insuffisant aux yeux du secrétariat d'État. Le projet de loi "égalité et citovenneté" actuellement en examen au Parlement prévoit de nouveaux efforts en direction de ces quartiers, qu'il s'agisse d'éducation, de formation ou d'emploi (avec le déploiement du programme France entrepreneur destiné à favoriser la création d'entreprise dans les zones urbaines sensibles. ou la mise en place d'un coaching spécifique et renforcé pour les bac + 3 sans emploi). "Pour 2016, notre futur rapport de l'Observatoire se concentrera sur trois arandes auestions: la cohésion sociale. le renouvellement urbain et le développement de l'activité économiaue et de l'emploi", a annoncé le président de son comité d'orientation.

+ D'INFOS www.onpv.fr

Jean Daubigny.



#### **Organisations d'employeurs**

#### UN ACCORD POUR DE NOUVELLES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ

#### Les organisations patronales, Medef, CGPME et UPA, ont trouvé un accord concernant l'appréciation de leur représentativité.

À compter de 2017 – sous réserve d'intégration de ces dispositions dans les textes de loi –, l'audience permettant de mesurer la représentativité des organisations sera mesurée en fonction du nombre d'entreprises qu'elles représentent mais également du nombre de salariés. Le seuil de 8 8 est exigé, soit au regard du nombre de salariés des entreprises adhérentes (à la branche), soit 8 % du nombre d'entreprises adhérentes, y compris les entreprises sans salarié. Le droit d'opposition reste inchanaé et seule une organisation

représentant plus de 50 % des salariés des entreprises adhérentes de la branche ou au niveau national pourra le faire valoir. Pour se répartir les crédits du Fonds paritaire national (de 60 à 80 millions d'euros provenant d'une cotisation de 0,016% de la masse salariale et dotation de l'État). les critères choisis sont de 50 % en fonction du nombre des salariés et 50 % selon le nombre d'entreprises qui contribuent au fonds, à condition qu'elles emploient des salariés. Les mandats au sein des organismes paritaires comme les Opca seront répartis en fonction de la mesure d'audience, avec une pondération à hauteur de 70 % du nombre de salariés et de 30 % du nombre des entreprises adhérentes. Selon les règles actuelles, la répartition



était de 60 % des mandats pour le Medef, 30 % pour la CGPME et IO 8 I'UPA.

#### + D'INFOS

www.actualite-de-la-formation.fr



#### L'équipe de France des métiers 2016

26 jeunes de moins de 23 ans ont à présent franchi les étapes des sélections pour pouvoir faire partie de l'équipe de France et participer aux EuroSkills à Göteborg, en Suède, du l<sup>er</sup> au 3 décembre. Cette Olympiade européenne des métiers rassemblera plus de 500 jeunes 27 pays, pour 38 métiers en compétition.

#### Elle l'a dit



Nous allons commencer une immense collecte de données"

Objectif: définir d'ici juin une carte des 25 bassins d'emploi pertinents d'Île-de-France, avec les dix métiers les plus en tension dans chacun d'entre eux, pour adapter la carte des formations.

présidente de la Région Île-de-France, à l'occasion de l'événement "Disrupter le chômage", organisé le 2 mai par l'Acsel (Association pour le commerce et les services en ligne).

# le cnam



Avec 158 centres d'enseignement en France et à l'international...

le cnam accompagne tous vos collaborateurs dans leurs projets professionnels!

www.cnam.fr

292, rue Saint-Martin - 75003 Paris



#### "Clause d'impact jeunesse" PRENDRE EN COMPTE LA SITUATION DES **JEUNES DANS LES LOIS ET RÈGLEMENTS**



#### Une circulaire du Premier ministre introduit l'évaluation systématique de l'impact des projets de loi et des textes réglementaires sur la jeunesse.

Longtemps réclamée par les organisations de jeunesse, la clause d'impact permettra d'anticiper les conséauences de ces textes sur la situation des jeunes (qu'ils leur soient explicitement dédiés ou non). S'ils risquent de pénaliser les jeunes

(d'aujourd'hui ou de demain), des mécanismes compensateurs devront être envisagés. Cette mesure s'accompagne de la constitution, prévue pour cet été, d'un Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, qui formalisera la concertation avec les organisations de jeunes et les acteurs impliqués dans les politiques de jeunesse.

#### + D'INFOS

www.gouvernement.fr

#### Inspections générales **POUR RECENSER LES BESOINS EN COMPÉTENCES** DANS LE NUMÉRIQUE

#### Le rapport "Les besoins et l'offre de formation aux métiers du numérique"

commandé aux inspections générales des affaires sociales et de l'Éducation nationale par le gouvernement, préconise de s'appuyer sur l'exploitation des données de la liste nationale interprofessionnelle (LNI) des formations éligibles au compte personnel de formation pour recenser les besoins en compétences dans le numérique. Les auteurs mettent en avant trois constats: l'attente par les entreprises de compétences transversales ("soft skills"), l'émergence de nouvelles "spécialités stratégiques" (liées à la gestion des données) et la croissance des besoins de postes d'encadrement et d'une norme de recrutement à bac + 5.

www.igas.gouv.fr • www.education.gouv.fr

#### Institut européen du salariat **POUR UN "DROIT PERSONNEL** À LA CARRIÈRE"

L'Institut européen du salariat, réseau de chercheurs en sciences sociales, a adressé à France Stratégie un **argumentaire pour l'avènement** l'accompagnement, le conseil d'un "droit personnel à la carrière".

Pour passer d'une logique de droits attachés au parcours professionnel à une logique de droits attachés à la personne, les chercheurs proposent de s'inspirer du modèle de la sécurité sociale ou de la fonction publique. Cette proposition "repose sur une cotisation interprofessionnelle à taux unique gérée dans des institutions interprofessionnelles sur lesquelles les salariés pourront s'appuyer pour mobiliser leurs droits", expliquent les auteurs. Ainsi gérés

par une caisse nationale, ces fonds ne sergient pas orientés vers l'employabilité sur le marché du travail mais recentrés sur de gestion de carrière, et notamment sur des questions de formation. Un tel dispositif permettrait "la progression de la qualification et donc du salaire indépendamment de l'ancienneté. l'accompagnement et la réalisation de conversions professionnelles imposées ou choisies, la prise en compte de la pénibilité de certains travaux ou encore l'amélioration de la qualité de son activité personnelle dans son emploi actuel ou dans une entreprise à créer". Les auteurs plaident pour l'émergence d'institutions interprofessionnelles qui ne soient



Aurélien Casta. co-auteu adressée à France Stratégie

pas liées aux branches ni aux entreprises.

www.ies-salariat.org

# **INVESTISSEMENT FORMATION:** OFFREZ DE LA COMPÉTITIVITÉ **A VOTRE ENTREPRISE**

Pour accompagner le développement de votre entreprise et des compétences de vos salariés.



POUR TOUTE INFORMATION ET TOUTE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER AGEFOS PME.

agefos-pme.com

■ ■ DES SERVICES QUI CHANGENT LA FORMATION







#### CONFÉRENCE INTERNATIONALE ERASMUS+ FRANCE

À Strasbourg les 10 et 11 octobre

Conférence internationale 2016
de l'agence Erasmus+ France éducation
et formation, au siège du Conseil régional
de la Région Grand Est, sur le thème
"Dimensions sociales et citoyenneté
portées par le programme Erasmus+".
Le programme est en cours
de préparation.

www.agence-erasmus.fr

#### "ORGANISATION APPRENANTE ET FORMATION"

EI FORMATION"

"Comment former des salariés compétents et intelligents pour développer et pour innover au sein des structures?"
L'Institut Joseph Jacotot propose d' "interroger l'environnement professionnel actuel et du système de formation à créer", lors d'une "conférence de consensus". Deux journées d'auditions de témoignages de professionnels.

www.institut-jacotot.eu

#### OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

**Réservez** dès maintenant votre espace publicitaire dans

#### **INFFO FORMATION**

Contact : INGRID DUBOCQ

Responsable Régie Publicitaire Tél.: 01 40 09 68 47 E-mail: ingrid.dubocq@ffe.fr

#### Visite du centre Afpa de Lardy LES ENJEUX EMPLOI-FORMATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Visite du centre

Le 26 avril dernier, Myriam El Khomri, ministre du Travail, et Clotilde Valter, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle, visitaient le centre Afpa de Lardy, dans l'Essonne.

La transition énergétique est l'une des trois grandes priorités à l'échelle nationale, mais aussi un "gisement d'emplois". Les chantiers à venir supposant une main-d'œuvre qualifiée sont importants, notamment dans le champ de la géothermie avec l'application de la loi sur la transition énergétique qui prévoit de porter à 38 % la part de ces énergies d'ici 2030. Selon l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, la dynamique impulsée par la loi de transition énergétique devrait générer IOO OOO emplois sur trois ans. Près de sept anciens stagiaires sur dix du centre Afpa de Lardy trouvent d'ailleurs rapidement un emploi.

#### + D'INFOS

www.actualite-de-la-formation.fr

#### Formation aux métiers d'art QUELLE PLACE POUR L'APPRENTISSAGE ?

Réalisé à la demande du pôle Métiers d'art de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers de service et de fabrication, une étude de l'Institut supérieur des métiers (ISM) témoigne du poids tout relatif de l'apprentissage. À l'exception de la filière facture instrumentale, qui recense 75 % d'apprentis, ces derniers restent le plus souvent minoritaires. Seulement IO % des inscrits aux diplômes des métiers d'art relèvent de cette voie.

INFFO FORMATION • N° 900 • DU I5 AU 3I MAI 2016

+ D'INFOS http://ism.infometiers.org



- FORMATIONS DIPLÔMANTES BAC+2 À BAC+5
- CERTIFICATS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
- FORMATION INTRA & PROJETS D'ENTREPRISE
- VAE



NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES AU CPF

#### **DOMAINES DE FORMATION:**

Ressources Humaines - Paie Management - Gestion Commercial - Marketing



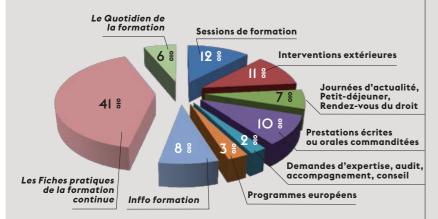




#### LA PRIORITÉ DE CENTRE INFFO : FACILITER L'ACCÈS DE TOUS À LA FORMATION

Essentiellement centrée sur l'information sur la réforme en 2015, la demande des professionnels vers Centre Inffo s'élargit aux nouveaux dispositifs mis en place : ingénierie, qualité, évaluation, certification, conseil... Le plan de développement des ressources se poursuit afin de conforter la mission première de service public d'information sur la formation permanente.

#### LE BUDGET 2015 DES PRODUCTIONS DE CENTRE INFFO



#### LES QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT PRÉVUS AU CONTRAT D'OBJECTIFS 2016-2019



du secteur de la formation

et l'information des acteurs des ressources humaines, de l'orientation et la formation

ntribuer au développement de formation sur l'ensemble du territo tional en diffusant au bénéfice s'institutionnels et des particuliers informations permettant à chacun s'approprier les dispositifs formation professionnelle

Participer activement à l'information et au soutier des personnes bénéficiaires finales de la formation et

#### PARMI LES OBJECTIFS ET TEMPS FORTS 2016

L'animation du débat public avant les échéances de 2017

L'animation de portails nationaux destinés aux professionnels et au grand public

Un apport d'expertise aux décideurs et aux instances nationales de la formation et de l'orientation

L'accompagnement des Régions dans leur nouvelle configuration et du réseau des Carif-Oref

L'actualisation continue des différents sites de Centre Inffo, des ses outils documentaires de référence

Les études et enquêtes, l'expertise juridique, l'expertise en ingénierie

La plateforme Kelixto, un outil numérique d'intermédiation entre l'offre de formation et le besoin des directeurs de ressources humaines



**SALARIÉS** (89,9 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEÍN) AUX COMPÉTENCES **DIVERSIFIÉES ET** COMPLÉMENTAIRES



#### MEMBRES POUR LES QUATRE COLLÈGES **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

9 REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS, 12 REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS DE SALARIÉS, 8 REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS, 6 PERSONNALITÉS QUALIFIÉES



**MILLIONS D'EUROS AU BUDGET 2016** 





# Centre Inffo TÉMOIN ET ACTEUR DE QUARANTE ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le "système français de formation professionnelle continue" est né en 1971, le Centre national d'information pour la productivité des entreprises (Cnipe) en était témoin. Son héritier direct, Centre Inffo, fondé le 1<sup>er</sup> mars 1976, n'a cessé d'accompagner toutes les réformes de ce système, qui se sont succédé jusqu'aujourd'hui. Un système qui n'a cessé de vouloir concilier promotion sociale et performance économique.

#### **3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES**

Une expertise sollicitée en amont des réformes

Un accompagnement et une information objective en aval

Un recul qui permet l'analyse des évolutions



# ACCOMPAGNER ET EXPLIQUER **TOUTES LES RÉFORMES DE LA FORMATION**

Depuis sa fondation. Centre Inffo a su s'adapter pour mieux accompagner l'appropriation des réformes par les professionnels de la formation. **Knock Billy** 

> epuis la première loi sur la formation professionnelle, en 1971, chaque réforme apporte des changements qui engendrent de la part aussi bien des professionnels que des publics des attentes fortes de décryptage et d'accompagnement pratique afin de faciliter leur mise en œuvre. "Par son expertise et la richesse de sa gouvernance quadripartite, Centre Inffo contribue à éclairer sur un système de formation professionnelle continue de plus en plus complexe, souliane Marcel Caballero, administrateur honoraire de l'organisme sous tutelle de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. Centre Inffo "porte dans ses gènes l'accompagnement des acteurs et des particuliers dans l'appropriation des évolutions de notre système. Mais sa un moment d'accalmie entre deux moments de dispute : en amont, au moment de fixer les règles II a aussi contribué, en 2008, au groupe de traet en aval, lorsqu'il s'agit de les interpréter."



1er

mars 1976,

date du décret portant création

de Centre Inffo

le Centre pour

le développement

de l'information

sur la formation

permanente.

#### Sollicité à toutes les étapes

2014 ou les prochaines), "l'enjeu pour Centre Inffo a également apporté son expertise dans le est de rendre plus accessible la réforme, accompagner les professionnels et les décideurs dans sa mise en œuvre, et faciliter l'information auprès du grand public en intégrant les évolutions du système de formation dans ses supports d'information et de formation", explique Jean-Philippe Cépède, son directeur juridique. Qui précise que l'organisme est "régulièrement sollicité à toutes les étapes d'une réforme".

éléments constitutifs de la réforme, les expertises de Centre Inffo peuvent alimenter les groupes de travail mis en place par les initiateurs (DGEFP, partenaires sociaux...).

Aux Entretiens Condorcet de 1994, dont le thème était "De la formation à l'emploi". À gauche, Michel Giraud, ministre du Travail de 1993 à 1995. Il a porté la "loi quinquennale" de 1993, qui a abouti à la création des Opca. À droite, Patrick Kessel, directeur de Centre Inffo.





Visite de Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires sociales entre 1995 et 1997, ici sur un stand de Centre Inffo. le 95 mars 1997.

Ainsi, Centre Inffo a contribué aux travaux ayant abouti à l'élaboration, en 1999, du "Livre blanc de la formation professionnelle" de Nicole Péry (alors secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle), lequel a initié la négociation de l'accord fonction n'est pas d'intervenir dans le débat. Il est national interprofessionnel du 5 décembre 2003 puis la loi du 4 mai 2014.

vail présidé par Charlotte Duda (alors présidente de l'ANDRH. Association nationale des directeurs de ressources humaines) sur la qualité de Quelle que soit la réforme (1993, 2004, 2009, l'offre et de l'achat de formation. Centre Inffo cadre de la réflexion pilotée par le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) et aujourd'hui dans le cadre des commissions de travail mises en place par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop), dont il est membre.

> Dans le cadre de la réforme actuelle, Centre Inffo s'est impliqué dans le groupe de travail CEP (conseil en évolution professionnelle) piloté par la DGEFP, qui lui avait confié la rédaction et l'actualisation des pages d'information juridique au démarrage du site national public, Moncompteformation. gouv.fr. • • •



# "Avant, pendant et après,

# parler des réformes et organiser des débats"

Quels ont été, depuis ses origines, les atouts de Centre Inffo pour accompagner les réformes successives ?

Centre Inffo dispose de plusieurs atouts essentiels. En premier lieu, son positionnement. Historiquement, il a été toujours positionné au cœur du quadripartisme, avec la présence au sein de conseil d'administration de l'État, des partenaires sociaux représentant les employeurs et les salariés et. au fur et à mesure de la décentralisation, des Régions. Centre Inffo a montré l'étendue de son expertise. Il a touiours été un acteur reconnu en droit de la

formation, en ingénierie de la formation et en documentation

**Julien Nizri,** directeur général de Centre Inffo

#### Avec une volonté d'animer le débat public?

Absolument, c'est une tradition aue d'organiser des collogues, des Universités de la formation ou des événements dans les hauts lieux de la législation (Assemblée nationale et Sénat) pour, à la fois avant, pendant et après. parler des réformes et organiser des débats autour et les accompagner.

#### Et concernant la réforme actuelle?

Tout le long de l'élaboration de la loi, Centre Inffo a mis en place un site. Droit-de-laformation.fr, pour expliquer les textes et les rendre lisibles. Nous avons réalisé des publications et organisé de nombreuses journées d'actualité aussi bien sur les décrets d'application que sur les interrogations que ceux-ci pouvaient inspirer. Dès la mise en liane du site Moncompteformation. gouv.fr, Centre Inffo a également contribué à la communication auprès des partenaires sociaux et des entreprises sur les modalités pratiques de mise en œuvre du compte personnel de formation ses contraintes juridiques et ses modalités.

Propos recueillis par Knock Billy



#### LE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION POUR LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES (CNIPE)

**Prédécesseur de Centre Inffo, le Cnipe** était une association sous tutelle du Commissariat général au Plan créée par décret du 2 avril 1968. Objectif? D'abord, contribuer au développement de l'information économique et sociale des Français puis, sur décision du conseil d'administration d'avril 1971, la promotion de la formation permanente. Dès lors, la mission porte en germe la feuille de route du futur Centre Inffo : information des salariés, information des acteurs (entreprises, organisations professionnelles, etc.), appui pédagogique et technique aux acteurs pour la mise en œuvre de la formation permanente. L'information économique est abandonnée lorsque le Cnipe devient Centre Inffo, avec le décret du ler mars 1976.



En amont, donc, au moment des réflexions sur les

INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016

été édité par le Cnipe.

#### CENTRE INFFO: TÉMOIN ET ACTEUR DE QUARANTE ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

#### LES JALONS DES RÉFORMES

Accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970 sur la formation et le perfectionnement professionnels

> Loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue



l'information et à l'orientation, etc.)

Avenants du 21 septembre 1982 et du 26 octobre 1983

Loi du 24 février 1984 (développement du congé individuel de formation)



Loi quinquennale du 20 décembre 1993

(complète refonte du système de collecte,

ni du 20 septembre 2003 relatif à l'accès des salariés à la formation professionnelle tout au long de la vie

Loi du 4 mai 2004 relative à la form professionnelle tout au long de la vie



Ani du 31 mai 2011 relatif au

contrat de sécurisation professionnelle

des parcours professionnels

Ani du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle

Loi du 28 juillet 2011 pour le développemer de l'alternance et la sécurisa

> Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Centre Inff



#### • • • Ouverture au arand public

À travers ses différents départements, Centre Inffo accompagne l'information sur les travaux législatifs et réglementaires. Le Quotidien de la formation et Inffo formation, qui informent des évolutions (amendements et autres initiatives) des projets de loi débattus par les parlementaires (commissions. Assemblée nationale. Sénat) participent de la mission de rendre lisible et accessible la réforme. "À la documentation, nous disposons d'une base de données (documents numériques, rapports officiels sur la formation) largement accessible en ligne pour les professionnels et le grand public", indique Laurence Le Bars, responsable de ce département. En effet, rappelle

Jean-Philippe Cépède, pour faciliter l'appropriation de la réforme par tous et sa mise en œuvre par les professionnels, Centre Inffo a développé des outils en ligne comme le portail Orientation pour tous et le site VAE (validation des acquis de l'expérience) pour le grand public et la rubrique "Loi-formation" sur son site internet Droit de la formation.fr, pour les professionnels.

#### Un rendez-vous national de référence

L'information grand public repose aussi sur sa participation aux grands salons de la formation organisés à Paris ou en régions et celle des professionnels passe aussi par l'Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP), dont l'édition 2016 (la 14e), qui a rassemblé plus de 750 participants, est devenue un rendez-vous national de référence pour l'ensemble des professionnels de la formation. D'ailleurs, leur demande vers Centre Inffo s'est élargie aux nouveaux dispositifs mis en place, notamment l'ingénierie, la qualité, l'évaluation, la certification et le conseil.

Selon Marcel Cabellero, "depuis sa création, Centre Inffo a su remplir sa mission d'accompaanement des réformes, en modernisant ses outils. en les adapter à des conditions sociales de plus en plus difficiles et tendues". Mais, le défi reste de taille : "Faire en sorte que, dans un système de formation de plus en plus complexe, les règles soient compréhensibles des entreprises et des salariés."

# **PROMOUVOIR** LA PROMOTION SOCIALE?

L'histoire de Centre Inffo est intimement liée aux évolutions du système de formation professionnelle continue français. Rattachées aux ambitions de promotion sociale qui caractérisent le système au début des années 1970, les origines ont vite été bousculées.

Nicolas Dequerry



1. Revue de la formation permanente n° 38, juin 1976.

2. L'Harmattan,

3. Décret n° 76-203 du ler mars 1976 consolidé au 19 mai 2015.

n 1976, ni le minitel et encore moins internet n'affolent les écrans, d'autant moins que l'ordinateur personnel est encore très loin d'avoir envahi les fovers. L'attrait pour les technologies est cependant déjà bien présent, comme en témoigne cette adresse du premier président de Centre Inffo, Michel Anselme, qui "n'exclut" aucunement, dans un éditorial daté de 1976, "l'application de méthodes modernes du type de celles des informations téléphoniques". Et attention, l'audace de l'année fondatrice de Centre Inffo ne se limite pas au champ de l'information mais s'applique tout autant à celui de la pédagogie. Il n'est pas encore auestion de YouTube mais de Super8, dont Yves de Pereti regrette qu'il demeure *"le parent pauvre* de l'audiovisuel en formation" en dépit de sa capacité à "offrir des solutions pertinentes à certains problèmes"1. À chaque époque ses solutions pour des problématiques qui demeurent : d'un côté, le téléphone pour individualiser la réponse à des besoins de masse, de l'autre, la réflexion autour des supports pédagogiques pour améliorer l'efficience de l'apprentissage.

Centre Inffo? Bien plus qu'une nouvelle dénomination, une modification de son public de destination"



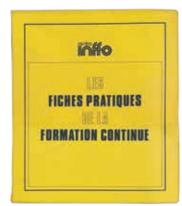
#### Du Cnipe à Centre Inffo

En 1976, lorsque le Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (Centre Inffo) succède au Centre national d'information pour la productivité des entreprises (Cnipe), la crise économique est déjà passée par là. C'est d'ailleurs tout le paradoxe du système de formation professionnelle bâti au début des années 1970 : alors que l'idée de promotion sociale irrique les textes fondateurs, l'arrivée du chômage durable et massif a presaue aussitôt remis en cause les fondations.

judiovisuelles", à la Baule, du 13 au 15 juin 1974

Un brin historiciste, cette grille de lecture n'est aujourd'hui largement répandue qu'à la faveur du recul apporté par augrante ans d'évolutions. Avant d'en arriver à la conception contemporaine d'une formation tournée vers l'accès et au maintien dans l'emploi, le système initial est bien maraué du sceau de la promotion sociale. Bernard Pasquier, dans un article publié à l'été 2001 dans le n° 172 de la revue Actualité de la formation permanente qu'il signe en tant qu'administrateur du Groupe d'étude sur l'histoire de la formation des adultes (Gehfa), rappelle que le système né en 1971 n'est pas le fruit d'une seule loi mais de •••

#### CENTRE INFFO: TÉMOIN ET ACTEUR DE QUARANTE ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



L'édition classeur des Fiches pratiques de la formation continue 1980.

••• "deux accords" (accord du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi et accord du 9 iuillet 1970 sur la formation et le perfectionnement professionnel) et "quatre lois", toutes en date du 16 juillet 1971: la 71-575 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, la 71-576 redéfinissant l'apprentissage et sa pédagogie, la 71-577 fixant



Surnommé "le petit livre rouge" par les anciens de Centre Inffo, ce guide de 60 pages a été édité dès avril 1976, toute première publication de Centre Inffo.

Raymond Barre,

les orientations et les fonctions des enseignements technologiques et professionnels, la 71-578 sur la taxe d'apprentissage. Et parce que l'histoire

de la formation n'est pas née en 1971. Bernard Pasquier le souligne, cet ensemble de textes renvoie à une conception de la formation héritée des années 1960. Période à laquelle on doit la création par les pouvoirs publics d'"un nouveau droit de la formation professionnelle continue dont le principe de référence est la promotion sociale", comme en témoigne par exemple la



création en 1966 du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale.

#### Renforcement du lien emploi-formation

Aujourd'hui directeur scientifique du Céreq, le chercheur Emmanuel Quenson évoque dans sa Socio-histoire des relations formation-emploi<sup>2</sup> l'évolution du rôle de Centre Inffo à cet égard. Pour le chercheur, c'est bien le Cnipe aui a porté l'objectif de promotion sociale au travers de ses activités de promotion du congé de formation, avant "d'évoluer de manière très significative, au milieu des années 1970, vers l'information des experts et des prescripteurs de la formation professionnelle continue." Conséquence : à "l'information pluraliste", celle qui "ne traite pas exclusivement des formations professionnelles, mais qui assure aussi la promotion des formations générales, culturelles et citoyennes", se substitue "une information visant à améliorer l'articulation des relations entre formation et emploi".

Lorsque le Cnipe devient Centre Inffo, Emmanuel Quenson y voit "bien plus qu'une nouvelle dénomination, une rationalisation de ses activités et une modification de son public de destination". Apparaît ainsi à travers la création de Centre Inffo le rappel des tensions qui façonnent notre système de formation. C'est bien la priorité donnée aux actions de lutte contre le chômage qui a "scellé le sort du Cnipe", estime Emmanuel Quenson, aui voit alors dans Centre Inffo un "lieu d'expertise technique". Aux termes de la dernière version du décret<sup>3</sup>, Centre Inffo demeure "l'échelon national de l'information et de la documentation dans le domaine de la formation professionnelle continue". Et réalise désormais sa mission "en liaison avec les dispositifs régionaux d'information".

marque pour Centre Inffo un tournant stratégique vers

Le portail de référence pour les salariés : Orientation pour tous P. 21

La mission Régions pour une lecture transrégionale des politiques régionales de formation P. 23

"La Bible des professionnels": Les Fiches pratiques de la formation continue P. 25

#### **David Garcia** rédacteur en chef d'Inffo formation

#### Le portail de référence pour les salariés **ORIENTATION**

**POUR TOUS** 

LA MÉTHODE

"Gérard Larcher, ministre délégué au Travail a inauguré le 30 juin dernier à Centre Inffo le portail national de l'orientation et de la formation, en présence du président et d'administrateurs de Centre Inffo, et des représentants de tous les commanditaires du portail : la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, le Comité paritaire national pour la formation professionnelle et des Régions." Ces lignes sont extraites d'un article publié le 3 juillet 2006 dans Le Quotidien de la formation. édité par Centre Inffo depuis sa création en 2004. Elles témoignent de la méthode et de l'esprit qui ont présidé à la création puis à la mise en œuvre du portail de l'orientation, Orientationformation.fr. concu et piloté par notre association.

**LE TOURNANT** Cette nouvelle mission

le numérique (voir notre article page 48). "L'objectif était de permettre, aux jeunes notamment, de trouver en guelgues clics l'information dont ils avaient besoin au plus proche de chez eux. À cette fin, il convenait de constituer de l'horizontalité, de la complémentarité, des synergies avec toutes les banques de données, en particulier celles des acteurs régionaux de la formation professionnelle. La tâche ne fut pas toujours aisée... c'est un euphémisme !", souligne Patrick Kessel, directeur de Centre Inffo de 1990 à 2011

**LES 500 000 VISITEURS UNIQUES MENSUELS** Portail de l'État, des Réaions et des partenaires sociaux, Orientation-formation.fr a connu un démarrage difficile en raison de la masse considérable de données qui devaient être collectées et agglomérées en un seul lieu. "L'engagement des partenaires sociaux a été décisif. C'est parce qu'ils étaient très présents que

**EXPERTISE** 



Centre Inffo a pu mobiliser les branches professionnelles", rappelle Karim Bangoura, directeur Édition-Multimédia et responsable des relations avec les partenaires sociaux de Centre Inffo. En 2011, le portail devient Orientation-pour-tous.fr. Toutes les régions alimentent désormais "OPT". Ainsi aue 35 branches et les principaux réseaux, Pôle emploi, l'Onisep, le CIDJ, la CNCP, l'Apec, Erasmus+ et les Carif-Oref. Avec 500 000 visiteurs uniques mensuels, l'objectif de fréquentation a été atteint.

20 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016



#### Des partenaires des politiques de l'orientation, de la formation et de l'emploi en région

Les Carif-Oref accompagnent les acteurs du quadripartisme (État, Régions, partenaires sociaux), les professionnels du champ de l'orientation, de la formation et de l'emploi et les publics sur les territoires:

- · Pour la mise en œuvre des politiques publiques Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et service public régional de l'orientation (SPRO),
- pour le déploiement des dispositifs issus de la loi du 5 mars
- pour le fonctionnement ou les travaux des instances régionales : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation (COPAREF), etc.

#### Un partenaire national

Créée en 2011, l'association représente les Carif-Oref aux niveaux national et interrégional.

Elle mène des travaux en lien avec le CNEFOP, la DGEFP, l'ARF, le Centre Inffo, la CNCP, l'Onisep...

A l'heure des premiers bilans sur la loi du 5 mars 2014, notre réseau peut se féliciter de la mobilisation sans faille des Carif-Oref au service de l'ambition de démocratisation de l'accès à la formation portée par cette loi. Au carrefour du développement économique et de l'emploi, de la formation et de l'orientation, nos structures ont été à la hauteur de leur rôle d'ensemblier du système. Ainsi, elles accompagnent les acteurs du quadripartisme, les professionnels des champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi comme les publics sur les territoires. L'ensemble de leurs forces vives a été mis au service du déploiement opérationnel des dispositifs issus de la réforme. Le Réseau s'est particulièrement illustré en appui aux Crefop et dans le déploiement du Service public régional de l'orientation (SPRO) et du Conseil en évolution professionnelle (CEP) à travers la réalisation d'actions plurielles et complémentaires en matière d'animation, d'information et de professionnalisation des acteurs. En outre, nous avons su mettre à profit notre expertise sur l'offre de formation pour accompagner les Coparef dans la définition et la saisie des listes de certifications éligibles au CPF. L'association diffuse, via nos bases Offre Info et Certif Info, une information indispensable au CPF sur l'éligibilité des actions de formation. Si leur professionnalisme a confirmé le rôle indispensable de nos structures aux yeux des acteurs concernés, le réseau sait que les enjeux à venir, comme par exemple le plan 1 million de formations, devraient impacter considérablement l'activité des Carif-Oref. Notre ambition est donc de continuer de répondre au mieux aux besoins identifiés par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux mais également de jouer un véritable rôle de vigie, capable d'anticiper les insuffisances et de proposer des solutions.

Mario Barsamian, Président du Réseau des Carif-Oref

Les Centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation (Carif) et les Observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref) sont majoritairement structurés en Groupement d'intérêt public (GIP) ou en association portés par l'État et les Régions et impliquant les partenaires sociaux.

Ils sont principalement financés par l'État et les Conseils régionaux dans le cadre des Contrats de Plan.

www.intercariforef.org

# PIRIO



**Philippe Grandin** journaliste à Centre Inffo

#### Le pôle Régions

#### **POUR UNE LECTURE TRANSRÉGIONALE DES POLITIQUES** RÉGIONALES **DE FORMATION**



RÉÉ EN 2004, LE PÔLE ÉGIONS ILLUSTRE LA CAPACITÉ DE CENTRE EN TANT QU'ACTEUR AU SERVICE **DES RÉGIONS COMME DE L'ÉTAT** ET DES PARTENAIRES SOCIAUX.

Le pôle Régions de Centre Inffo a été créé en 2004 alors même que l'association avait engagé une réflexion sur son développement national de la fonction publique au regard de l'acte II de la décentralisation. "Des élus membres de l'Association des Régions de France (ARF) avaient d'ailleurs exprimé la nécessité de capitaliser en un même lieu des informations relatives à tous les dispositifs et aides régionales dans le champ de la formation et de l'apprentissage, souligne Régis Roussel, responsable du pôle. *Centre* Inffo constitue ce point d'entrée en travaillant avec et pour les Réaions." Ainsi, Centre Inffo a réalisé, en collaboration avec les Conseils réaionaux, une base de données "Formation et apprentissage en Régions" (FAR), qui facilite la lisibilité transversale des politiques régionales de l'information et de la diffuser, de formation. "Cette base de données rassemble les principales aides régionales en vigueur en

et d'apprentissage, ainsi que les contrats de projets, les CPRDFOP [contrats de plan régionaux de développement des formations et d'orientation professionnelles], et d'autres outils de programmation pilotés par les Conseils régionaux", précise Régis Roussel. Depuis 2004, le pôle organise, en partenariat avec le CNFPT (Centre territoriale) des journées d'échanges de pratiques à destination des agents des Conseils régionaux. L'objectif est bien de permettre aux Régions de communiquer, y compris entre elles, sur leurs actions respectives en matière de formation et d'apprentissage. En complémentarité avec l'activité des Carif-Oref, le pôle remplit son rôle de service public d'information, avec en perspective "d'être toujours en mesure de proposer, sous l'impulsion de nos commanditaires, une information aux professionnels et en partie, au grand public à travers le portail national Orientation

matière de formation professionnelle conférences, journées d'études et sessions de professionnalisation, et répond à des appels d'offres en lien avec les actions régionales. Il se présente, enfin, comme "une unité transversale au sein de Centre Inffo". Interlocutrice auprès des autres unités (directions juridique et multimédia, département observatoire...), mais également de la direction générale, elle se veut facilitatrice des relations avec les acteurs régionaux et contribue à créer des outils qui favorisent la lecture transrégionale des politiques régionales de formation professionnelle (site internet, compte twitter, etc.).

#### **AUX COTÉS DES CARIF-OREF**

Dès leur création au milieu des années 80, les Carif-Oref ont été des partenaires privilégiés de Centre Inffo. "Nous avons trouvé des solutions et des projets communs, tels qu'actuellement la communauté de métiers destinée aux conseillers en évolution professionnelle, montrant ainsi la complémentarité de nos activités et de nos structures", expose Régis Roussel. "Un premier accord-cadre de partenariat a été signé en 1996. Vingt ans plus tard il était temps de le renégocier. Un nouvel accord sera signé très prochainement", annonce-t-il.

23 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016

pour tous". Outre le fait de collecter

spécifiques, telles que la conception,

le pôle propose des prestations

l'organisation et l'animation de

# VOTRE ARCHITECTE DE COMPETENCES

Développer la compétitivité de votre entreprise Sécuriser les parcours de vos salariés

#### Le Service formation continue de l'Université de Strasbourg

Expert reconnu nationalement et internationalement pour ses compétences en ingénierie de formation et en construction de parcours de formation.

Une solution globale aux entreprises, pour accompagner votre organisme de formation interne.



Concevoir et Co-produire des contenus (en présentiel et en distanciel, animés par nos experts et vos experts internes) au niveau national et international



Proposer de nouvelles prestations : plateforme LMS et conseil pédagogique sur la formation continue à distance



Piloter ces parcours professionnels à l'aide du Pass'Compétences Universitaire®



Apporter une validation à ces parcours (voire créer des diplômes spécifiques)



#### Domaines de formation :

- Arts, lettres et langues
- Droit, économie, gestion et sciences sociales et politiques
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies
- Santé

#### CONSTRUISONS ENSEMBLE VOS COMPÉTENCES DE DEMAIN!

PREMIÈRE UNIVERSITÉ CERTIFIÉE KIRKPATRICK



#### 03 68 85 49 20 sfc-contact@unistra.fr

Université de Strasbourg Service Formation Continue 21 rue du Maréchal Lefebvre 67100 Strasbourg













#### Guide PIRIO



**David Garcia** rédacteur en chef d'*Inffo formation* 

"La Bible des professionnels"

# LES FICHES PRATIQUES DE LA FORMATION CONTINUE



ESPONSABLES
FORMATION EN
ENTREPRISE,
FORMATEURS,
GESTIONNAIRES D'OPCA,
PRESCRIPTEURS DE FORMATION,
EXPERTS PATRONAUX OU
SYNDICAUX, TOUS UTILISENT OU
À TOUT LE MOINS CONNAISSENT
LES FICHES PRATIQUES DE
LA FORMATION CONTINUE.

Si Centre Inffo est aujourd'hui largement reconnu pour son expertise juridique, il le doit en grande partie à sa publication emblématique. "Pendant mes études de droit, je me servais des Fiches pratiques pour approfondir mon cours sur le droit de la formation professionnelle", se souvient l'actuel directeur juridique de notre association, Jean-Philippe Cépède. À l'Université de Paris-X Nanterre, son professeur n'était autre que... Jean-Marie Luttringer, fondateur de la revue Actualité de la formation permanente, dans laquelle furent publiées les premières Fiches, lors du numéro originel de mai 1972. Le tout sous pavillon du Cnipe, le Centre

national d'information pour la productivité des entreprises, prédécesseur de Centre Inffo. 1982, 1995, 2000, 2008, ces auatre dates correspondent aux évolutions formelles des Fiches pratiques. Au début des années 80, les Fiches pratiques s'émancipent d'Actualité de la formation permanente et sont publiées sous la forme d'un classeur. Avant de passer au format livre au milieu des années 90. Les Fiches prennent ensuite le virage de la dématérialisation en deux temps. Avec le lancement d'une version CD-rom au tout début des années 2000, qui précède le passage à internet en 2007. Un an avant la mue vers l'architecture actuelle, en deux tomes. Un tome pour les entreprises et les salariés et un autre à destination des régions et prestataires. Deux volumes assez autonomes l'un de l'autre, mais avec un index commun. L'ambition des Fiches pratiques, elle, n'a pas varié. "Il s'agit de traiter de la globalité de la réglementation sur la formation, en partant du principe que nous sommes au service de tous les acteurs. Nous devons traiter la matière en nous

adressant à la fois aux entreprises, aux institutions représentatives du personnel, aux organismes de formation et d'une manière générale à toutes les personnes intéressées par cette matière riche et complexe. C'est cette approche globale qui fait la plus-value du produit", analyse Jean-Philippe Cépède.

LÉGISLATION

#### CENTRE INFFO, TREMPLIN VERS LE SERVICE DE L'ÉTAT OU LE CONSEIL

Notre association a été le point de départ ou de passage de brillantes carrières. Père des Fiches pratiques, Jean-Marie Luttringer se lance dans le conseil en créant Circé consultant (voir page 42). Tandis que son successeur à la direction juridique, Jean-François Nallet, devient conseiller d'André Laignel secrétaire d'État à la Formation professionnelle, dans les années 1988-1991. Où il appelle en renfort sa collaboratrice de Centre Inffo, Michèle Boumendil. Laquelle créé quelques années plus tard sa propre structure de conseil.

INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016





#### lère Université - Rhône-Alpes Les Karellis, 12-14 avril 1989 "L'accueil, l'information, l'orientation et le conseil"

2° Université - Rhône-Alpes Les Karellis, 7-10 janvier 1991 "1971-1991 - Insérer, qualifier, promouvoir"

#### 3º Université - Rhône-Alpes Autrans, 6-8 janvier 1993 "Dessine-moi un projet Rilan

"Dessine-moi un projet... Bilan, information, orientation"

**4° Université - Paca** Giens, 12-15 décembre 1995 "Information - orientation professionnelle"

5° Université - Paca - La Collesur-Loup, 21-23 janvier 1998 "La formation et l'emploi"

6° Université - Paca Arles, 18-20 janvier 2000 "Formation, territoire, innovation..."

<mark>7º Université - Paca</mark> Opio, 23-25 janvier 2002 "Apprendre et entre<u>prendre"</u>

#### 8° Université - Paca Arles, 21-23 janvier 2004

"Quels accès aux savoirs? Nouvelles responsabilités, nouvelles coopérations, nouvelles pratiques"

#### 9° <mark>Université - Paca</mark> Arles, 18-20 janvier 2006

"Les chemins de la professionnalisation, du bassin d'emploi à l'Europe"

#### IO<sup>e</sup> Université - Paca Arles, 23-25 janvier 2008

"Rendre la formation plus efficace au regard des finalités politiques, économiques, sociales et individuelles"

#### II<sup>e</sup> Université - Paca Arles, 27-29 janvier 2010

"Les mutations s'accélèrent... Sécurisons les parcours ! Information, orientation, formation des personnes et conseil aux entreprises"

I2º Université - Paca Arles, 25-27 janvier 2012 "Orientation et formation : sortir du cadre!"

#### 13° Université - Aquitaine Biarritz, 29-.31 janvier 2014

"Croissance, emploi et compétences : quand la formation crée la valeur"

#### 14º Université - Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Biarritz, 27-29 janvier 2016

"Compétences, innovation, performance : le monde bouge, la formation aussi !"

#### *Guide* PIRIO

#### 27 Printemps

# POUR L'UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Manifestation phare portée par Centre Inffo, l'Université d'hiver de la formation professionnelle est devenue le rendez-vous des réseaux de la formation et de l'orientation. Rétrospective par Françoise Gérard, qui la coordonne depuis 2010.

Francoise Gérard

Tous les deux ans depuis 1989, les réseaux de l'orientation et de la formation réservent dans leur agenda la dernière semaine de janvier et se donnent rendez-vous à l'Université d'hiver de la formation professionnelle. C'est là qu'il faut être pour décrypter l'actualité, échanger sur les dernières tendances. rencontrer les décideurs et têtes de réseaux et, ces dernières années, anticiper les différentes étapes des réformes en cours... Ambroise Monod, alors rédacteur en chef de la revue Actualité de la formation permanente et pilote de la manifestation jusqu'en 2000, se souvient que "l'Université d'hiver est née d'une proposition de Gaston Paravv. directeur de la Mife (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) de Savoie, à Jean Nakache, directeur de Centre Inffo. Gaston voulait inventer une occasion de rassembler tous les professionnels de l'information sur la formation, et pas seulement les Mife, pour partager les points de vue et les méthodes. La Délégation à la formation a soutenu l'initiative et c'était parti". Vision d'avenir pour cette Université dont la première édition, en 1989 aux Karellis, faisait réfléchir I5O personnes sur "L'accueil, l'information, l'orientation et le conseil". Vingt-sept ans plus tard, CEP oblige, la 14e édition

de l'Université en 2016 a accueilli à

Biarritz 800 professionnels tout autant

préoccupés par ces questions. Le réseau des Carif a rapidement rejoint l'organisation.

Au fil des éditions et des partenariats, l'Université a pris ses quartiers d'hiver de la Savoie à la Côte d'Azur, d'Arles en Provence à Biarritz en Aquitaine. La lumière du Sud teinte de convivialité le sérieux des propos. L'Université conserve et élargit son cœur de public très fidèle, composé de partenaires sociaux, d'organismes de formation, d'entreprises, d'acteurs de l'accueilinformation-orientation. L'organisation s'est professionnalisée pour une manifestation placée sous le haut patronage du président de la République depuis 2014 : mobilisés dans le comité d'orientation et le comité de programmation, les décideurs, financeurs et grands réseaux d'opérateurs contribuent très largement à la qualité et au succès de l'Université. À côté des grandes voix qui se sont fait entendre à l'Université (retenons par exemple celles de Bertrand Schwartz, Henri Desroches, Yves Clot. Jean-Hervé Lorenzi). les chercheurs et praticiens de terrain font les délices de l'auditoire dans les multiples ateliers. À chaque édition, 150 intervenant(e)s partagent leur expertise et leurs convictions. Et s'il est vrai que les plateaux-débats se conjuguent encore un peu trop souvent au masculin, la tribune se féminise avec la parole des déléguées à l'emploi (Emmanuelle Wargon, Carine Chevrier) et des élues ; Nicole Pérv. secrétaire d'État à la Formation professionnelle, Anne Hidalgo, alors conseillère technique de Martine Aubry, Myriam El Khomri, ministre du Travail et de la Formation professionnelle.

Réservez dès maintenant votre dernière semaine de janvier 2018...

#### CATHERINE BARBAROUX,

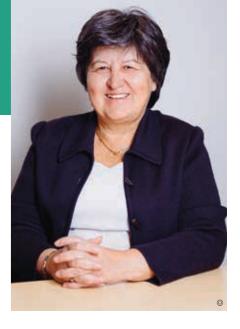
ANCIENNE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE : "COORDINATION, COOPÉRATION ET TRANSVERSALITÉ" • Nicolas Dequerry

Aujourd'hui présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), Catherine Barbaroux, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle de 1999 à 2005, sourit à l'évocation de Centre Inffo.

Celle qui a ensuite été directrice générale des services du Conseil régional d'Île-de-France, avant

de prendre sa retraite en 2010, se rappelle une certaine "période de crise". Et notamment de la difficulté à faire aboutir un projet de portail de la formation professionnelle et de celle commune à l'ensemble

des acteurs - État, Régions et partenaires sociaux - à trouver le bon niveau de dialogue. Un combat qui demeure selon elle aujourd'hui d'actualité : "Ce n'est pas parce que l'on décentralise que l'on n'a pas besoin de retrouver des mécanismes de coordination, de coopération et de transversalité." Reste qu'il revient aux opérateurs de "se mettre en situation d'apporter une valeur ajoutée qui soit reconnue, y compris des Régions auxquelles ils peuvent faire faire des économies en apportant quelque chose de fédérateur". Ce que Gabriel Mignot, président de Centre Inffo de 1997 à 2007, avait selon elle très bien compris: "Il portait cette vision de



la nécessité d'une articulation avec l'ensemble des parties prenantes."
Et de se souvenir : "Là où il a « challengé » un peu la DGEFP, c'est quand il m'a poussée à nous doter des ressources techniques pour aider Centre Inffo à se moderniser."



Actuel trésorier de Centre Inffo où il siège depuis 1990, Jean-Claude Tricoche en est l'un de ses plus anciens administrateurs.

Horloger de formation, professeur de microtechnique, puis décharaé à plein temps pour

# JEAN-CLAUDE TRICOCHE, TRÉSORIER DE CENTRE INFFO: "TOUT SE DÉCIDE ET SE PILOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION" • Nicolas Dequerry

activités syndicales de 1998 à 2010, période pendant laquelle il sera secrétaire national de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa), il incarne à lui seul une certaine idée du paritarisme à Centre Inffo. "Les partenaires c'est vraiment le lieu d'articulation des politiques des partenaires sociaux et de l'État". insiste-t-il. Témoin du déménagement du auartier de La Défense à La Plaine - Saint-Denis, Jean-Claude Tricoche se plaît à y voir le symbole de la capacité de Centre Inffo à se prendre en main : "De l'élaboration du bâtiment à sa construction, nous étapes, il rappelle le premier portail

professionnelle et l'actuel portail Orientation pour tous. dont il estime au'ils illustrent la "capacité de Centre Inffo à se positionner comme un acteur au service de l'État et des partenaires sociaux". La poursuite de l'aventure passe selon lui maintenant par l'amélioration de l'articulation avec les Régions : "Pourquoi ne pas imaginer que le contrat triennal soit désormais construit entre l'État. les Régions et les partenaires à Marseille où il est né et réside toujours, il n'est pas le moins bien placé pour créer des passerelles. •

# JEAN-PAUL DENANOT, PRÉSIDENT DE LA RÉGION LIMOUSIN DE 2004 À 2014 : "QUE TOUT

LE MONDE JOUE LE MÊME JEU" • Nicolas Dequerry

Aujourd'hui député européen en charge de l'agriculture, Jean-Paul Denanot a présidé pendant dix ans l'exécutif limousin et la commission formation de l'Association des Régions de France.

S'il a bien sûr croisé à ce titre la route de Centre Inffo. il en a aussi été – et c'est moins connu – l'un des premiers utilisateurs lorsqu'il suivait en 1978 une formation de conseiller en formation continue : "J'ai alors bénéficié de toute sa documentation, c'était un peu ma bible..." L'homme politique, lui, se souvient avoir travaillé quelques sujets avec Centre Inffo.

Parmi ceux-ci, "l'un de [ses] dadas": l'orientation. Et d'expliquer : "Sur ces questions, il fallait que les Régions puissent avoir une plus grande maîtrise." S'il se souvient avoir été plutôt favorable à une certaine "centralisation de l'information", il n'en évoque pas moins une donnée indissociable de l'histoire de la formation professionnelle à la française: "Il v a touiours eu une sorte de conflit entre les niveaux étatique et régional et j'ai souvent été amené à faire un peu le pompier." Car, il s'en souvient, "c'était le moment où l'État portait l'idée du portail sur l'orientation et la formation". Et il le dit sans détour : "Beaucoup de Régions ne voyaient pas de raison à fournir toutes leurs



informations à Centre Inffo sans rien obtenir en retour." Et de conclure : "Cela a été conflictuel mais les choses ont fini par aller de l'avant et je crois que l'outil est aujourd'hui largement partagé."



Salariée de 1976 à 1990 du département Juridique, puis en tant que chargée de mission, Michèle Boumendil évoque "l'exercice du militantisme" à Centre Inffo.

"À l'époque, on n'entrait pas au sein de cette structure comme dans une entreprise du Cac 40!,

# MICHÈLE BOUMENDIL,

CONSULTANTE, ANCIENNE JURISTE À CENTRE INFFO : "UNE INFORMATION FIABLE ET RIGOUREUSE" • Philippe Grandin

sourit-elle. *Notre travail dans* le domaine de la formation était teinté d'une idéologie, au bon sens du terme, à savoir que la formation est un élément de la promotion sociale." Centre Inffo constituait alors "le lieu de la mise en œuvre de ce principe. La loi de 1971 défendait le développement des entreprises et la promotion sociale des salariés. Nous étions vraiment en phase avec ces exigences qui étaient portées par les partenaires sociaux du Centre Inffo. Cette conscience politique était ainsi perceptible à tous les échelons des différents départements de la structure".

Elle se souvient également de la capacité de Centre Inffo à "traiter rapidement l'information relative à de nouvelles lois ou de nouveaux accords et de mobiliser les services de l'État. les partenaires sociaux, les Carif..., afin de proposer une information fiable et rigoureuse rassemblant l'ensemble des points de vue". Cette information était alors diffusée dans le bimensuel Inffo Flash (prédécesseur d'Inffo formation) et les "iournées techniques", mais elle relève aussi tout l'intérêt de la revue Actualité de la formation permanente qui permettait alors la publication complète des actes

INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016



Logiciel de Gestion des Centres et Organismes de Formation

#### GesCOF yous permet d'automatiser votre gestion administrative et commerciale à toutes les étapes :

Gestion Commerciale:

Ce module CRM vous permet de suivre l'historique des contacts avec vos clients et prospects. Mais aussi de surveiller leurs besoins en formation, de déclencher des alertes aux chargés de clientèle pour accompagner et relancer leurs demandes, ainsi que pour générer rapidement par courrier ou par mail les devis ou bulletins d'inscriptions. Toute validation d'un devis entraîne une interaction dans la gestion logistique des sessions. La création automatique sans ressaisie si devis INTRA. La création automatique d'une inscritption si devis INTER.

#### Gestion logistique des sessions :

Créez votre agenda des sessions, planifiez le ou les intervenants, inscrivez les stagiaires et générez de manière automatique sans ressaisie tous les documents relatifs à la session (confirmations d'inscription, conventions, convocations, attestations, feuilles d'émargement...) GESCOF intègre en natif la gestion spécifique des sessions sur :

Formations SÉCURITÉ : CACES, Habilitations Élec. CATEC, SST, SSIAP... et vous permet d'automatiser tous les documents relatifs et obligatoires à ce type de for-

Formations DPC: Les professionnels du monde médical pourront générer les documents : attestations spécifigues, gestion des étapes 1 à 3 en ligne.

#### Gestion financière :

- Facturation automatique de vos sessions, en fonction des éléments financiers saisis, par stagiaire, par client, avec plusieurs payeurs possibles.
- Facturation en totalité, par période, pourcentage...
- Suivi des règlements, des relances , transfert en comptabilité (factures et règlements).
- Calcul des statistiques et du bilan pédagogique



#### Vous êtes un centre de formation et vous RECHERCHEZ UN LOGICIEL DE GESTION SIMPLE ET INTUITIF?

#### Notre solution:

- · Commercial, Devis
- Gestion des sessions
- Planification
- Facturation
- Émission des documents : courrier, mail
- Gestion intégrée des formations sécurité : CACES, CATEC, SST, SSIAP, Habilitations électriques
- Gestion intégrée des formations DPC : Attestations DPC, dossiers DPC...
- Statistiques et Bilan Pédagogique
- · Planning de travail interactif et collaboratif (partagé avec les formateurs et lieux d'accueil des stagiaires)
- Gestion CPF

#### En OPTION, mettez en ligne votre Catalogue de formation et Sessions en Inter.

De manière transparente et sans ressaisie de votre part, votre site internet reflète automatiquement la réalité de vos saisies dans votre outil Gescof. Vous choisissez les produits à publier, ce qui implique la diffusion des sessions INTER rattachées au fur et à mesure de leur création. Vous obtenez alors une diffusion automatique de l'agenda des sessions en ligne et permettez l'inscription à vos clients.

#### Proposez des Espaces Privés à vos clients :

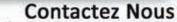
Vous leur permettez ainsi de visualiser leur historique des sessions suivies dans votre centre de formation, le suivi des recyclages obligatoires (formation sécurité), la possibilité de récupérer les documents les concernants (conventions, factures, attestations...)











DEFI informatique > 05.59.60.71.59 Votre interlocuteur commercial > Eric VALEYE Mail > e.valeye@defi-informatique.fr



98



# DANIÈLE JOULIEU,

ANCIENNE RESPÓNSABLE
DU DÉPARTEMENT
DOCUMENTATION:
"UN FONDS
DOCUMENTAIRE
UNIQUE" • Célia Coste

Dès le début, elle y était. Si Danièle Joulieu a pris la tête du département Documentation à Centre Inffo au début des années 90, elle se souvient des débuts de la structure, quand elle succédait tout juste au Cnipe (Centre national d'information pour la productivité des entreprises).

#### "On a vu débarquer en 1976

une armée de jeunes chargés d'études tous aussi dynamiques les uns aue les autres. Les aens étaient euphoriques, on était dans la lancée de 68 !", se souvient l'ancienne documentaliste, à la retraite aujourd'hui. "Nous étions t-elle. Vinat ans à la tête de la Documentation, elle s'est attelée à faire connaître les ressources de ce service tant à l'extérieur qu'en interne. "C'était une chance de développer des outils permettant de valoriser la richesse du fonds documentaire, unique dans le domaine de la formation

MARCEL CABALLERO, ADMINISTRATEUR HONORAIRE DE CENTRE INFFO: "EXPORTER À L'INTERNATIONAL NOTRE SAVOIR-FAIRE" • Knock Billy



Entré au conseil d'administration de Centre Inffo "juste après le décret de sa création", Marcel Cabellero est, depuis sa retraite syndicale (FO), administrateur honoraire. Le "doyen des administrateurs" fait partie des rares témoins de toute l'histoire de l'organisme créé en 1976.

#### Fort d'une longue expérience dans la gouvernance de nombreux organismes, il sait apprécier le rôle de Centre Inffo

dans l'appropriation des évolutions du système de formation professionnelle continue français. Selon celui aui a été invariablement vice-président du conseil d'administration depuis 1987, "le Centre a toujours su remplir, à travers diverses initiatives, sa mission d'accompagnement des acteurs de la formation. Et ce. avec satisfaction et le soutien de l'ensemble du conseil. particulièrement des partenaires sociaux. Leur vrai rôle est de s'assurer que le Centre, par les moyens d'information qui sont les siens, rende compte de ce qu'est la réalité des droits et des devoirs des

entreprises et des salariés.

Ils ont pour mission de s'assurer que les outils proposés sont pertinents et adaptés à la mission du Centre et que celui-ci ne s'écarte pas des règles fixées par la loi et les accords paritaires. Ce qui ne s'est d'ailleurs jamais produit. On peut se réjouir qu'il n'a jamais été pris en flagrant délit de dérapage par rapport à cela".

Des initiatives de Centre Inffo, Marcel Caballero appréciait particulièrement l'organisation, à destination des acteurs ultramarins, tous les deux ans, des "Universités de la formation professionnelle dans les régions d'outre-mer" (Urom). "C'étaient des moments très riches d'échanges avec nos partenaires. J'ai regretté que le Centre ait renoncé à cet événement unique d'une très grande qualité", avoue-t-il. Il explique ce renoncement: "Son tour venu pour accueillir cette manifestation, la Martinique ne l'avait pas souhaité." Il dit avoir "plaidé récemment et obtenu que cet événement soit réintroduit. Cela a été adopté par notre assemblée aénérale du 6 avril 2016 et inscrit dans les réflexions sur nos actions futures". En lien avec le contrat d'objectifs et de moyens 2016-2019 signé avec l'État.

Impliqué depuis très longtemps dans le développement à l'étranger de nombreux autres organismes français, Marcel Caballero est sensible à "la politique de valorisation à l'international du savoir-faire de Centre Inffo en matière d'information sur la formation. Bien qu'il soit très consommateur de moyens, ce volet de notre activité mérite d'être amplifié surtout vers la zone francophone".





#### FRANÇOISE DAX-BOYER, ANCIENNE CONSEILLÈRE

ANCIENNE CONSEILLÈRÉ
EN FORMATION CONTINUE
À CENTRE INFFO

François Boltz

Agrégée de lettres et écrivain, Françoise Dax-Boyer a été conseillère en formation continue (CFC) de 2004 à 2012.

Parmi ses souvenirs, une ouverture européenne très forte avec TTnet (*Training of trainers network*, réseau de formation de formateurs).

"Après la disparition de TTnet en 2013. les relations ont perduré avec les anciens partenaires de divers pays." Un grand vivier d'intervenants pour Centre Inffo, aussi bien pour les sessions que Actualité de la formation permanente. Attachée aux réseaux d'échanaes de savoirs. elle a été en 2008 chef de proiet pour le premier Forum mondial des apprentissages tout au lona de la vie. "Très intéressant sur *le plan intellectuel : comment* innover pour rendre accessibles à tous les savoirs fondamentaux." Un sujet qui a repris de l'actualité. "Centre Inffo était pionnier. Pour moi qui suis écrivain, cela m'a beaucoup intéressée de retrouver l'art comme médiateur des apprentissages lors de plusieurs initiatives". relate François Dax-Bover. Alors. Centre Inffo? "Des rencontres intellectuelles stimulantes, une atmosphère de confiance et d'échanges. L'impression d'apporter à une famille d'esprit. Humaniste." •

Acteurs \_\_\_\_ Acteurs

NICOLE PÉRY, ANCIENNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE: "CENTRE INFFO, UN OUTIL DE QUALITÉ AU SERVICE DE LA FORMATION" • Benjamin d'Alguerre

C'était le 8 novembre 2000. Nicole Péry, alors secrétaire d'État aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle dans le gouvernement de Lionel Jospin, posait la première pierre de ce qui allait devenir le siège de Centre Inffo au 4, avenue du Stadede-France, à Saint-Denis.

#### Un "futur quartier d'affaires"

du nord de la capitale mais aui. alors, s'apparentait davantage à une ville fantôme. "Il y avait le Stade de France, la station de RER... et pas grand-chose à côté, se souvient l'ancienne ministre. Ce iour-là. Patrick Braouezec, le député-maire de Saint-Denis de l'époque, m'a fait remarquer qu'ici, on posait la première pierre d'un édifice chaque semaine!" Depuis, les choses ont changé et les immeubles verre-acierbéton ont poussé comme des champignons pour former la nouvelle Plaine-Saint-Denis. Nicole Pérv. dont le passage à la formation professionnelle fut marqué par la création de la validation des acquis de l'expérience (VAE) sous le pilotage de Vincent Merle, qui était son directeur de cabinet, s'est retirée de la vie publique en 2002. Aujourd'hui retraitée à Ciboure. dans le Pays Basque, elle se souvient : "Lors de mon passage au secrétariat d'État à la Formation professionnelle, j'ai vraiment apprécié qu'une institution telle que Centre Inffo existe dans notre pays. C'est un outil de qualité au service de la formation professionnelle. J'ai d'ailleurs aidé cette institution autant



que mon périmètre politique le permettait, à l'époque." Nicole Pérv avoue au'elle conserve touiours chez elle les anciens numéros d'Inffo Flash (ancien nom d'Inffo formation) au'elle recevait au siège de son secrétariat d'État. "La formation a toujours été un univers plutôt complexe, pour initiés : c'est une bonne chose que continue cette publication d'information et de décryptage, destinée aux professionnels du secteur." Le Quotidien de la formation. en revanche, lui parle moins. "J'ai quitté Paris après 2002 pour rejoindre le sud de la France et ie ne me suis mise à internet que sur le tard. J'avoue que je ne suis pas familière des publications en ligne", sourit-elle. Internet aui n'en était au'à ses premiers balbutiements à "56 ko" lors de la mise en place de la VAE sous son impulsion: "Je me rappelle que le professionnalisme des équipes de Centre Inffo a constitué un support précieux pour mon ministère lorsau'il a fallu expliquer ce nouveau dispositif. À l'époque, leur aide fut précieuse."

# GÉRARD LARCHER,

PRÉSIDENT DU SÉNAT, ANCIEN MINISTRE DU TRAVAIL: "PRÉSERVER LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DE CENTRE INFFO" • Benjamin d'Alguerre

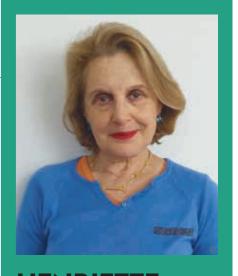
Il fut l'un des rares ministres à faire le déplacement jusqu'au siège de Centre Inffo, à Saint-Denis. C'était en 2007 et à l'époque, Gérard Larcher, aujourd'hui président du Sénat, occupait le portefeuille de ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion Professionnelle dans le gouvernement de Dominique de Villepin.

"Comme maire, sénateur, puis ministre, ou encore à l'occasion du rapport « La formation professionnelle, clé pour l'emploi et la compétitivité » que j'ai remis au président de la République Nicolas Sarkozv début 2012. i'ai été - et suis toujours!- un utilisateur des produits de Centre Inffo", indique aujourd'hui celui qui la deuxième personnalité de l'État, après le président de la République. Ministre des gouvernements Raffarin 3 et Villepin, Gérard Larcher fut l'une des chevilles ouvrières des dossiers sociaux, notamment sur le "Plan de cohésion sociale" de Jean-Louis Borloo (2005) aui a vu la création des Maisons de l'emploi et des contrats d'avenir, mais aussi en matière d'apprentissage, puisqu'à l'époque de son passage rue de Grenelle (2006-2008), l'ambition gouvernementale était de guider 500 000 jeunes dans des cycles d'apprentissage à l'horizon 2009. Et en 2012, c'est à lui que Nicolas Sarkozy avait songé pour préparer une réforme de la formation qui, alternance électorale oblige, n'a jamais vu le iour.

Autant de dossiers sur lesquels cet élu des Yvelines a pu compter sur l'appui technique de Centre Inffo. "Centre Inffo a toujours



su accompagner la sortie des textes léaislatifs et réglementaires qui interviennent réaulièrement pour réformer notre dispositif de formation, observe-t-il. Textes dont il faut bien reconnaître que la clarté et la lisibilité ne sont pas toujours la caractéristique principale... Je salue à ce titre le professionnalisme des éguipes de Centre Inffo qui savent en assurer la présentation à un large public. Public qui, je n'en doute pas, sera de plus en plus vaste et divers. bien au-delà des acteurs de la formation." Et le président du Sénat ajoute: "C'est grâce à ce professionnalisme et cette expertise que Centre Inffo a pu, ces dernières années, assurer la mise en place d'outils nationaux comme le portail Orientation pour tous." Aussi, pour Gérard Larcher, "préserver l'originalité de Centre Inffo" constitue une nécessité pour le développement de la structure. notamment en nouant de nouvelles relations avec les instances régionales : "Renforcer les liens et le travail en commun avec les Carif-Oref me semble une priorité", précise-t-il. Et "préserver la mission de service public de Centre Inffo".



# HENRIETTE PERKER, PREMIÈRE RESPONSABLE DE LA MISSION EUROPE • Knock Billy

"Centre Inffo m'a permis de faire de très nombreuses rencontres professionnelles et amicales, expliaue celle aui a fait valoir ses droits à la retraite en 2006. J'ai pu développer des projets passionnants, connaître des experts de domaines très divers." Elle a été successivement responsable de l'Observatoire. de la mission Europe-Régions puis de la mission Europe. Pour Henriette Perker. Centre Inffo est un creuset de compétences. des organisations très diverses : représentants des pouvoirs publics et des entreprises, partenaires sociaux, juristes, économistes, sociologues, spécialistes des sciences de l'éducation, iournalistes, documentalistes, informaticiens...' Ce qui permet de "savoir expliquer et rendre lisibles les divers aspects et pratiaues de la formation tant au niveau national qu'européen. Les échanges, les rapprochements qu'il a permis font progresser notre système de formation", témoigne la retraitée, aujourd'hui bénévole pour l'activité "Cours de FLE" (français langue étrangère) à la Croix-Rouge de Paris. Elle invite "les jeunes à profiter de l'autonomie que peut offrir la structure pour prendre des initiatives".

32 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016 3



Marie-Thérèse Geffroy a rejoint voici une dizaine d'années le conseil d'administration de Centre Inffo.

**Elle était alors directrice de l'ANLCI** et elle appréciait déjà le rôle de Centre Inffo, à savoir

# MARIE-THÉRÈSE GEFFROY,

PRÉSIDENTE DE L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME • Philippe Grandin

"bénéficier au plan national de données communes en matière de formation professionnelle utilisées par tous les acteurs".
"C'est important, car plus on décentralise, plus il est nécessaire de créer un lien entre tous les territoires. De plus, nos concitoyens sont mobiles et ils doivent être informés sur l'actualité régionale de la formation."

Avec l'arrivée du numérique,
Centre Inffo a pris un "tournant décisif" en diffusant une lettre

numérique. "Elle permet aux acteurs

d'être réactifs par le biais d'analyses

de différents dispositifs suite à des

modifications règlementaires ou

législatives et d'informations

synthétiques. Ainsi, compte tenu des avancées en matière de décentralisation, ceux (partenaires sociaux, Régions...) qui partagent la responsabilité d'organiser la formation professionnelle dans notre pays ont accès à un outil commun d'informations qui offre un meilleur éclairage pour prendre des décisions", fait valoir Marie-Thérèse Geffroy. En outre, elle loue le travail "de manière bilatérale" avec Centre Inffo concernant l'organisation d'évènements particuliers. "En faisant appel à des experts de Centre Inffo, nous avons toujours eu une grande qualité des débats et des avancées sur le plan opérationnel."



Depuis seize années à la tête d'un Carif-Oref (Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation

- Observatoire régional emploi-formation), Jean-Claude Gapin-Fréhel a été amené à nouer d'étroites relations avec Centre Inffo.

"Ma première expérience de Centre Inffo s'est faite dans le cadre d'une formation pour

#### JEAN-CLAUDE GAPIN-FRÉHEL, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GIP ALFA CENTRE : "LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE TRAVAIL DES CARIF"

Célia Coste

découvrir le monde de la formation professionnelle", se souvient le délégué général du groupement d'intérêt public (GIP) Alfa Centre. Le point nodal de la structure et sa force principale, selon lui, demeurent dans son expertise et sa compétence juridique. "Je suis moi-même un fan des Fiches pratiques !", sourit-il. Dans un contexte de régionalisation de la formation. Jean-Claude Gapin-Fréhel réaffirme l'importance de la complémentarité des Carif avec Centre Inffo. "Le domaine est complexe et nous assistons à une démultiplication des dispositifs. D'où l'importance du rôle national de Centre Inffo pour nous Il donne le « la » et nous, nous

apportons notre connaissance des réseaux locaux et notre expérience du terrain." En outre, le déléaué général du Carif Centre c<u>onserve</u> de bons souvenirs humains avec les collaborateurs de Centre Inffo. "Les moments des Universités d'hiver de la formation professionnelle sont privilégiés pour échanger avec les acteurs du domaine. J'ai pu v faire. là et tout au lona du parcours avec le Centre, de très belles rencontres. Je pense notamment à Françoise Gérard (directrice générale adjointe), Karim Bangoura (directeur Édition-multimédia) et des missions Régions et Europe) amitié depuis plusieurs années." •



#### CERTIFICAT CLÉA®, UN COUP DE POUCE POUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

Le certificat professionnel CléA a été créé pour vous, salarié ou demandeur d'emploi. Vous n'avez pas de diplôme mais vous avez des connaissances de base ? Vous avez de l'expérience et vous savez travailler ? Vous avez envie d'aller plus loin ? Le Certificat CléA est fait pour vous, c'est une chance à saisir ! CléA est une certification officielle et professionnelle, reconnue par tous dans tous les secteurs d'activité, dans toutes les régions.



Acteurs

# JACQUES BAHRY, ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE CÉSI: "CENTRE INFFO S'ADRESSE DÉSORMAIS À TOUS" • Cédric Morin

Nommé au conseil d'administration par André Laignel, glors secrétaire d'État en charge de la formation professionnelle entre 1991 et 1993, Jacques Bahry est aujourd'hui viceprésident de Centre Inffo.

#### Sous l'effet de la décentralisation notamment. le secteur **a évolué** mais la révolution à

l'œuvre tient au numérique et à l'application de la loi du 5 mars 2014. "Centre Inffo tient un rôle de plus en plus indispensable. En effet, depuis sa création, les dispositifs de la formation professionnelle se sont à la fois considérablement enrichis

et complexifiés, explique-t-il. Depuis la loi de 2014, ils se sont orientés clairement vers les personnes elles-mêmes, faisant de l'aide aux choix une condition de l'efficacité des nouveaux systèmes. Centre Inffo ne pouvait plus se contenter de s'adresser aux professionnels de la formation." Néanmoins, comme souvent, la loi ne fait au'entériner des usages en cours, car de fait, sur la toile, le contenu des médias de Centre Inffo est accessible à tous, souligne Jacques Bahry. "Avec le développement du numérique, la division entre les professionnels et le grand public a volé en éclats. Voici auarante ans. il était facile de dissocier les informations accessibles aux professionnels



de celles destinées au grand public. Ce n'est désormais plus le cas. Centre Inffo apprend ainsi à s'adresser au grand public, particulièrement à travers les différents sites d'information et d'orientation au'il concoit. réalise et anime." •

#### à retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 932 10 centre Inffo La Plaine cedex - Téléphone : 01 55 93 91 91 - Télécopie : 01 55 93 17 28 Bulletin d'abonnement à retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-☐ OUI Je m'abonne à INFFO FORMATION MES COORDONNÉES MODE DE RÈGLEMENT pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) d'un an (tarif 2016) ☐ M. ☐ Mme France métropolitaine : 190 € HT soit 193,99 € TTC (TVA 2,10 %) Outre-mer: 190 € HT + TVA en viqueur Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Inffo par : Prénom\_ ☐ chèque bancaire ☐ chèque postal Entreprise/Organisme \_\_\_\_\_ S'il s'agit d'un réabonnement, merci de bien vouloir Service préciser votre code client /\_/\_/\_/\_/ n°/Rue Code postal\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_ Le\_\_/\_\_/, Téléphone\_\_\_\_\_\_n° APE /\_/\_/\_/ n° SIRET /\_/\_/\_/\_/\_/



#### D'Inffo Flash au Quotidien de la formation

## REFLÉTER LES DISPOSITIFS **SUR LE TERRAIN**

Rédactrice en chef de différents médias de Centre Inffo de 1989 à 2004. Françoise Decressac est un témoin difficilement à la réalité du privilégié de l'évolution de la structure.

#### Cédric Morin

"Passée par Liaisons sociales où i'ai appris à connaître les dispositifs emploi-formation, j'ai travaillé aussi pour l'ANPE et l'Onisep sur les auestions d'orientation, se souvient Françoise Decressac. Le grand public avait du mal à repérer ses droits. Centre Inffo avant un informations uraentes étaient rôle de relais, il s'agissait de faire connaître au plus arand nombre la réalité des évolutions sur le terrain. la richesse des expériences dans les branches, les entreprises, de recentrer l'information sur les faits, les chiffres, de sortir de débats idéologiques paralysants."

Inffo Flash, prédécesseur d'Inffo formation, était alors un support d'information iuridique et documentaire aui s'ouvrait secteur. "C'était une information un peu aride. Il était temps de proposer aux lecteurs un journal qui reflète plus concrètement la mise en œuvre des dispositifs sur le terrain et leurs initiatives, de donner la parole aux acteurs comme aux décideurs politiques et syndicaux", poursuit Françoise Decressac. À la fin des années 1990, les relayées par fax, puis sur Centre-inffo.fr. C'est en 2004 aue Francoise Decressac pilote le lancement du Quotidien de la formation. Dix ans plus tard, en 2014, Inffo formation devient un magazine d'information à part entière, fort d'une maquette aérée, plus lisible et grand public.

#### Actualité de la formation permanente LA "REVUE JAUNE" D'ÉTUDES ET D'ANALYSES

La plupart des produits phares de Centre Inffo ont traversé ces augrante années. L'un pourtant a disparu, et non des moindres: Actualité de la formation permanente. Signe des temps? À voir.

François Boltz

#### La "revue igune" était née dès 1972 (éditée alors par le Cnipe),

pour publier des textes officiels et des adresses utiles. Sous l'impulsion notamment de Jean-Marie Luttringer, elle est devenue une revue d'études juridiques, puis, de plus en plus, pédagogique, de grand intérêt. Ambroise Monod, qui fut le rédacteur en chef de la revue de 1985 à 2001 - une authentique figure de Centre Inffo -. retrace cette épopée : "Après les accords de Grenelle et la loi de iuillet 1971, c'était une ère nouvelle qui commençait pour la formation des adultes. Le marché de l'offre était bousculé par l'expression de la demande des salariés." La revue dédiait ses colonnes "aux initiatives, aux expériences, aux réflexions". Des acteurs de la formation, universitaires, chercheurs extérieurs à Centre Inffo, proposaient leurs contributions. C'est ainsi que "s'est constitué, au rythme de six numéros par an. un corpus unique et accessible d'articles et d'analyses sur le fonctionnement de la formation continue en France. J'ai participé, heureux, à cette compilation". se souvient Ambroise Monod. Faisant pourtant "le constat que la générosité des idées initiales, nées de 68, dès qu'elle fut portée par des institutions officielles, a peu à peu perdu de son acuité et du contrôle critique de son efficacité". Percuté par les développements d'internet et peut-être par une concurrence involontaire avec L'Inffo formation, aui grandissait parallèlement sous la houlette de Patricia Gautier-Moulin. Actualité de la formation permanente a publié son dernier numéro, le 227, consacré au réseau des Carif-Oref. C'était en 2010.

bats, bien qu'étant

sous tutelle de l'État.

C'est aussi un relais

précieux d'information

tout au lona de l'année

d'information.





#### **CARINE CHEVRIER** DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

#### Parcours

#### 2000

#### 2010

#### 2016

# "CENTRE INFFO, **RELAIS NATIONAL DES POLITIQUES PUBLIQUES DE FORMATION"**

La déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle a paraphé en janvier dernier la nouvelle convention d'objectifs et de moyens de Centre Inffo. Qui poursuit et amplifie ses missions : contribuer au développement de la formation sur le territoire national, bien sûr, mais aussi accompagner la dématérialisation du secteur, soutenir le bénéficiaire final de la formation, et finalement renforcer la professionnalisation et l'information des acteurs.

Propos recueillis par Béatrice Delamer et David Garcia

#### Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle depuis le 4 janvier 2016, comment avez-vous appréhendé vos relations avec Centre Inffo?

Je connaissais bien Centre Inffo avant de prendre mes fonctions. Il est un acteur structurant et structuré du champ de la formation et de l'orientation. Centre Inffo apporte une expertise à la fois juridique et une parfaite connaissance des politiques et des acteurs sur ces deux champs. C'est un carrefour où l'ensemble des acteurs sont réunis : les Régions, l'État et les partenaires sociaux. Où sont partagées les ambitions autour de la formation, de ses évolutions, du contenu pédagogique et

des outils de dématérialisation associés. Cela conforte les axes de la convention d'objectifs et de moyens que j'ai signée trois semaines après avoir été nommée.

#### Vous avez paraphé la convention d'obiectifs et de movens lors de la dernière Université d'hiver à Biarritz. Notez-vous des évolutions dans les missions de Centre Inffo?

Nous sommes très heureux de cette convention, car nous avons pu bien la préparer, tant du côté de l'État, que de celui de Centre Inffo. Certains renouvellements ne permettent pas de conduire un véritable travail sur l'état des lieux, mais là

il a pu être fait. La convention prend acte de neutralité dans les déquatre axes : contribuer au développement de la formation sur le territoire national, accompagner la dématérialisation du secteur de la formation (et donc anticiper les évolutions en termes de normes), soutenir le bénéficiaire final de la formation et renforcer la professionnlisation et l'information des acteurs des resssources humaines, de l'orientation et de la formation.

En capacité de fédérer les acteurs, Centre Inffo est le mieux placé pour réaliser un travail de veille permettant d'alimenter les évolutions législatives et réglementaires. Cette convention a aussi permis de clore l'épisode de la mise en place de la base de données Dokelio sur l'offre de formation, puisau'avec le système d'information relatif au CPF, nous avons clarifié le rôle des acteurs.

#### Quel est l'apport de Centre Inffo à la connaissance de la formation continue et à sa promotion?

Centre Inffo est le relais national des politiques publiques de formation, en relation avec l'État et les Conseils régionaux ; il peut s'appuyer sur les Carif-Oref, détenteurs de l'information sur l'offre de formation. Concrètement. Centre Inffo œuvre par exemple, avec l'Université du développement des compétences, à la formation des conseillers en charge du CEP (conseil en évolution professionnelle). Support de nos outils informatiques Orientation pour tous et du portail de la VAE, Centre Inffo accompagne, par son expertise en systèmes informatiques, les politiques publiques. Parallèlement, il édite les Fiches pratiques de la formation continue, un outil de référence extrêmement précieux.

#### Quels sont les points forts du service offert par Centre Inffo?

Son expertise juridique bien sûr, mais aussi sa capacité à fédérer les acteurs, à travers sa gouvernance, mais aussi dans les événements qu'il organise. Centre Inffo a cette force-là que n'ont pas d'autres acteurs, tout en garantissant une



En capacité de fédérer les acteurs, Centre Inffo est le mieux placé pour réaliser un travail de veille"

à travers son magazine bimensuel, Inffo formation, et sa lettre électronique, Le Quotidien de la formation, et ses autres sites d'information. Droit et Régions. En résumé, Centre Inffo remplit pleinement son rôle de levier de transmission

#### La mise en œuvre de la réforme est-elle conforme à vos attentes ? Quelles sont les étapes aui restent à franchir?

Votée le 5 mars 2014, la loi a été mise en œuvre quasiment immédiatement, dès le ler janvier 2015, à travers notamment le déploiement de deux outils, le compte personnel de formation et le conseil en évolution professionnelle. Je me satisfais de constater qu'en 2016 ces outils sont vivants : en avril, le nombre de formations dispensées grâce

#### LES 12 DÉLÉGUÉS À LA FORMATION

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) compte 255 agents. Administration centrale du ministère du Travail chargée de la mise en œuvre des politiques d'emploi et de formation professionnelle, elle est issue de la fusion en mars 1997 de la Délégation à la formation professionnelle (DFP) et de la Délégation de l'emploi (DE), elle-même créée en 1975.

Les délégués à la formation professionnelle : Gabriel Ducray (décret du 28 janvier 1981), André Ramoff (18 septembre 1981), Gérard Vanderpotte (18 juillet 1990), Jean Courdouan (26 février 1992), Jean Prieur (21 juillet 1994), Dominique Balmary (délégué à l'emploi depuis le 24 septembre 1986, puis délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle à partir de 1994), Rose Marie Van Lerberghe (15 juillet 1996), Catherine Barbaroux (décembre 1999), Jean Gaeremynck (mars 2005), Bertrand Martinot (septembre 2008), Emmanuelle Wargon (octobre 2012) et Carine Chevrier (décret du 17 décembre 2015).

INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016



Lors de la signature du contrat d'objectifs 2016-2019 avec le président de Centre Inffo,



formations sont désormais éligibles au compte personnel de formation, pour les demandeurs d'emploi et les salariés

au CPF s'élevait à 322 000. Le compte personnel de formation est désormais percu comme un droit mobilisable, au'il faut toutefois continuer à faire connaître. Il l'est pour les demandeurs d'emploi et pour les salariés dont les comptes sont en train d'être alimentés par les remontées d'entreprises. Depuis le ler mai, ces derniers bénéficient de droits complets.

Il reste encore des enjeux à partager avec les partenaires sociaux et le Fonds de sécurisation des parcours professionnels, co-porteur avec Le compte personnel d'activité (CPA) s'inscrit sur l'eraonomie du site.

Grâce à l'énorme travail du Copanef, 12 000 formations sont désormais éligibles aux demandeurs d'emploi et aux salariés. Les critères d'éligibilité seront rendus plus transparents par la disposition prévue dans le projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs, qui vient d'être présenté au Parlement.

Un effort supplémentaire de communication autour du conseil en évolution professionnelle doit être fait, dans un contexte de décollage réel et de structuration de ce nouveau dispositif puisqu'en 2015, 731 000 conseils en évolution professionnelle ont déjà été répertoriés par les cinq opérateurs désignés par la loi. Autre enjeu fort: l'appropriation des entretiens professionnels par les entreprises.

La loi du 5 mars 2014 est sous-tendue par le pari de passer d'une obligation fiscale de payer à

une obligation sociale de former. La finalité est qu'en 2016 cet objectif soit tenu et qu'il y ait le même enaggement des entreprises autour des obligations de formation. Sans oublier deux autres sujets plus structurels inscrits dans la loi: la qualité et l'adaptation de la politique de contrôle à ce nouvel environnement.

#### Comment envisagez-vous le lancement du compte personnel d'activité?

nous du système d'information CPF, notamment dans la dynamique du CPF et parachève l'accès et l'exercice des droits à la formation. Il sera effectif au ler janvier 2017, pour les salariés et les demandeurs d'emploi, avec des possibilités d'extension aux indépendants en 2018, comme prévu par le projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs, puis une extension dans la fonction publique, sous réserve de négociation.

> Avec la mise en place du CPA, les droits à formation à l'attention des personnes peu qualifiées et des décrocheurs scolaires seront renforcés.

#### Comment assurez-vous le suivi des conventions État-Régions pour mettre en œuvre le plan 500 000 formations?

Le suivi est quadripartite, assuré logiquement en régions par les Crefop et au niveau national par le Cnefop. Il a débuté dès ce mois de mai.



# APP - Un label de Référence

Un label pour faire reconnaître, valoriser et professionnaliser les pratiques des organismes de formation en matière de pédagogie pour adultes sur 3 bases fondamentales: personnalisation, accompagnement et autoformation accompagnée.

A l'origine créé et porté par l'État (DGEFP), le label APP - Atelier de Pédagogie Personnalisée - est aujourd'huigéré par l'APapp, association qui regroupe l'ensemble des organismes porteurs du label. Il correspond à une marque et un cahier des charges déposés auprès de l'INPI. Le label est accessible à tout organisme de formation, de l'association aux entreprises privées, chambres de commerce et d'industrie, GRETA, CFA, ... intervenant dans les domaines du « Socle » et des « Compétences clés européennes ». En 2016, 30 ans après sa création, plus de 3 millions de personnes ont été formées au sein d'espaces estampillés APP. A ce jour, 107 organismes de formation sont labellisés APP sur le territoire national (Métropole et Outre-mer).

#### La singularité du label APP

APP est un label qui jouit d'un double statut : c'est à la fois un label pédagogique et un label qualité. Il ajoute le fond à la forme en intégrant une démarche pédagogique à un cadre qualité structurant.

La démarche, définie dans le cahier des charges, repose sur trois piliers : la personnalisation de la formation, l'accompagnement de l'apprenant et l'autoformation accompagnée. Les spécificités organisationnelles, managériales et pédagogiques qui en découlent font de l'espace labellisé APP un environnement favorable aux apprentissages et au développement des compétences clés chez



les apprenant(e)s. C'est un espace de formation ouvert, pérenne, ancré sur son territoire, à entrées et sorties permanentes, ou chaque personne peut trouver rapidement une réponse formation adaptée en termes de niveau, de besoin et de rythme d'apprentissage.

#### Un label qui offre la possibilité

- de valoriser l'expertise d'un organisme dans le domaine de la formation personnalisée.
- de fournir un cadre structurant, un repère et une identité renforcée pour une équipe pédagogique.
- de bénéficier d'une véritable animation de réseau portée par l'APapp.
- de profiter d'un espace d'échanges, de mutualisation des pratiques et des ressources ainsi que d'un programme permanent pour la professionnalisation des équipes.

Le réseau des APP est habilité par le COPANEF pour l'évaluation en vue de la certification CléA et la formation au socle de connaissances et de compétences professionnelles.

APapp - Association pour la Promotion du label APP Laure Pillias (06.04.59.65.62) laure.pillias@app-reseau.eu

www.app-reseau.eu www.facebook.com/reseauapp



Dès 1971, avant même Centre Inffo, Jean-Marie Luttringer était là. Il reste le symbole de l'équipe pionnière des commencements, qui a contribué à imaginer et produire des productions phares comme Actualité de la formation permanente et Les Fiches pratiques de la formation continue.

S'il a quitté Centre Inffo depuis trente ans, son empreinte ne s'est pas effacée.

Philippe Grandin

# JEAN-MARIE LUTTRINGER

## LE DROIT AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION



Le CPA serait un "réceptacle" de droits et de ressources existants (pour l'heure le compte personnel de formation et le compte pénibilité). Mais il ne fait pas sens dans la mesure où "l'existence du CPF et du compte pénibilité n'est pas instituée par le CPA". Avec un brin d'humour. Jean-Marie Luttringer conclut: "La mise aux enchères en l'état actuel du projet de loi du concept de CPA ne rapporterait pas un penny, à l'inverse du bikini d'Ursula Andress attribué pour 42 000 livres chez Christie's quarante ans plus tard."

#### "Donner des clés de lecture"

Cette mise en perspective relève "d'une réflexion sur un sujet juridique technique". L'idée est de "donner des clés de lecture aux professionnels de



# 1965-1971

enseignant à l'Institut du travail de l'université de Strasbourg

1971-1984 directeur du service juridique du Centre Inffo

1984-1992 directeur de l'emploi de la formation de la Caisse des dépôts

1990-2000

et consignations

professeur associé, directeur du DESS de droit social - gestion des RH, Université de Paris X -Nanterre

1992-2006 fondateur et directeur de Circé consultants

le droit et l'activité de formation". Lauréat de la faculté de droit de Strasboura en droit du travail (1964), titulaire en 1971 d'un doctorat en droit (Le syndicat dans l'entreprise en Allemagne fédérale, éditions Economica, 1976), il forme au sein de l'Institut du travail de cette même Université des militants et des permanents des organisations syndicales de salariés (1964-1971). Les débuts de cet itinéraire de vie ne doivent rien au hasard : "Quand j'avais 16 ans, mon père, employé dans le secteur du textile alsacien en crise, a fait l'objet d'un licenciement. Il s'est retrouvé sans emploi à une époque où l'indemnisation-chômage n'avait pas encore été instituée. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à porter un intérêt particulier aux rapports sociaux et au syndicalisme. Ce fut un choc fondateur. Au-delà d'une technique de gestion, le droit du travail et celui de la formation professionnelle ont toujours été pour moi des ou-

la formation qui ne sont pas juristes alors même

que le droit s'impose à eux". Ce qui intéresse Jean-

Marie Luttringer, c'est en effet "le rapport entre

#### Dès 1971

tils d'émancipation."

Autre tournant dans le parcours professionnel de Jean-Marie Luttrinaer, son arrivée en 1971 au Centre national d'information pour la productivité des entreprises (Cnipe, ancêtre de Centre Inffo), association sous tutelle du Commissariat général au Plan créée par décret du 2 avril 1968. "Avant mon arrivée à Paris, j'étais à Strasbourg et un jour, j'ai vu une annonce dans le journal Le Monde: « Le Cnipe recherche un juriste en droit



du travail sachant écrire pour promouvoir la loi de juillet 1971 sur la formation ». J'ai répondu par curiosité et avec l'idée d'exercer cette activité pendant trois ans. De fil en aiguille, j'y suis resté."

#### Aux origines d'Actualité de la formation permanente et des Fiches pratiques

Le devient Centre Inffo par décret du le mars 1976, Jean-Marie Luttringer reste son directeur du service juridique jusqu'en 1984. Il prend ainsi la plume et rédiae le premier numéro d'Actualité de la formation permanente, ainsi que des Fiches pratiques de la formation continue. Un vrai travail de "vulgarisation juridique".

"Au temps du Cnipe, nous avions réalisé un « petit livre rouge » consacré au congé individuel de formation, diffusé à un million d'exemplaires. L'idée était de mettre en valeur ce droit, sorte de clin d'œil aux conaés pavés de 1936."

Pendant cette période, il mène un travail d'études appliquées sur le droit émergeant de la formation dans ses rapports avec le droit du travail et les diverses formes de dialogue social, de négociation collective, de gestion paritaire... "La formation, à l'inverse du système éducatif, est un système ouvert, composé de prestataires, de partenaires sociaux, de financeurs, d'usagers... Chacun d'entre eux à son autonomie. À ce titre, l'intérêt de Centre Inffo est de mettre de l'huile



# On est tous des enfants de Jean-Marie Luttringer!"

dans les rouages d'une approche systémique de la formation", fait valoir Jean-Marie Luttringer.

#### Avec Michèle Boumendil

Une équipe "motivée" s'était d'ailleurs constituée autour des Fiches pratiques, notamment avec le recrutement de Michèle Boumendil. "l'une de mes étudiantes dans le cadre du séminaire de doctorat sur le droit et les politiques de formation que j'ai dirigé pendant de nombreuses années à l'Université Paris-X Nanterre en qualité de professeur associé".

Contactée, l'intéressée témoigne: "On est tous des enfants de Jean-Marie Luttringer! Il est d'une très grande exigence associée à un sens de l'humour assez fin. En 1976, à mon arrivée à Centre Inffo. le département Juridique était composé de 25 salariés. Nous assurions le service d'information téléphonique juridique sur la formation permanente de l4h à l7h à tour de rôle. C'est à partir de là qu'ont été créées Les Fiches pratiques".

De son côté, Jean-Marie Luttringer confie : "Je garde un excellent souvenir de ces années « fondatrices » de Centre Inffo qui me conduiront plus tard à la tête de la direction emploi-formation du groupe Caisse des dépôts et consignations, qui fut dans la décennie 80-90 un lieu exceptionnel d'innovation dans mon domaine de compétence. puis à l'activité de conseil, dans ce même champ, que je pratique toujours. Quant à mon penchant pour l'innovation juridique, je l'entretiens à travers la publication régulière de chroniques<sup>1</sup> consacrées aux rapports entre l'activité de formation et le droit." Le début de cet entretien en était l'écho. Et la boucle est bouclée.



49 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016

# **Innovation**

# POUR JOËL RUIZ, CENTRE INFFO DOIT RESTER "UN LIEU DE RÉFÉRENCE ET D'EXPERTISE"

Directeur général d'Agefos-PME, Joël Ruiz a fait ses premières armes comme juriste à Centre Inffo durant la décennie 1980. Avec son regard de dirigeant d'Opca, il revient sur les innovations portées par son ancienne maison et analyse ses possibilités d'évolution dans un monde du travail en pleine mutation.

Benjamin d'Alguerre

#### LA SOLUTION

#### QUI? Joël Ruiz, directeur

général d'Agefos-PME,

plus important gestionnaire privé et paritaire des fonds de la formation professionnelle en France. Titulaire d'un DEA de droit et relations sociales appliqué au champ de la formation, il a commencé sa carrière au département juridique du Centre Inffo.

#### QUAND?

Responsable adjoint du département juridique jusqu'en 1990, Joël Ruiz est un témoin privilégié de l'évolution de Centre Inffo à l'heure de l'apparition des Carif (1987) et à la veille de celle des Opca (1993).

## POURQUOI? Acteur-clé du secteur,

Joël Ruiz porte un regard affuté sur les enjeux actuels et les réponses à y apporter.

vril 1984, mois chargé sur le plan social. Le gouvernement inaugure un nouveau régime d'assurance-chômage instaurant l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour les demandeurs d'emploi en fin de droit. En Mayenne, 200 000 agriculteurs défilent contre les tarifs des coopératives laitières. En Lorraine, Laurent Fabius dépêche en urgence Jacques Chérèque, alors numéro 2 de la CFDT, pour réorganiser les restes de la sidérurgie mosellane éreintée. À Paris, 300 000 professionnels libéraux manifestent contre les "menaces sur leurs conditions de travail". Ce même mois, Joël Ruiz, qui jusqu'alors partageait son temps entre sa thèse de droit du travail et ses activités de formateur au sein de l'Association pour le développement de l'insertion professionnelle (Adip, une filiale du groupe IGS), entre pour la première fois dans les locaux de Centre Inffo, à l'époque situé sur deux étages de la tour Europe, au cœur de La Défense.

"C'est Michèle Boumendil, qui était ma directrice d'études en DEA et juriste à Centre Inffo, qui m'a fait venir pour m'occuper du dossier de l'insertion des jeunes", se souvient l'actuel directeur général d'Agefos-PME. Embauché en CDD, Joël Ruiz travaille en temps partagé entre l'Observatoire des pratiques, alors dirigé par Anne-Marie Lucas, et le



département Juridique, sous la houlette de Jean-Marie Luttringer. Un service qui, alors, constitue une sorte "d'État dans l'État" à Centre Inffo et qui travaille sur un pied d'égalité avec la Délégation à la formation professionnelle (DFP)¹ d'André Ramoff. "À l'époque, le département juridique produisait de la doctrine. C'était dû à la forte personnalité de Jean-Marie Luttringer. Centre Inffo intervenait

en soutien de la DFP pour les questions liées aux réformes de la formation."

Joël Ruiz, ici au micro lors de la table ronde "Financer et acheter la formation" de l'UHFP 2OI6. Autour de lui, de gauche à droite, Régis

Roussel (Centre Inffo), Jean-Pierre Delfino (directeur général d'Unifaf), Jean-Paul Miqueu (Centre national d'études spatiales), Claire Khecha (directrice générale d'Opcalia), Jérome Lesage (PDG de Place de la formation) et Sylvain Humeau (secrétaire général du Garf).

#### "Machines à boules et typex"

Et cette année-là, le monde de la formation est en effervescence. Quelaues mois plus tôt, la loi du 24 février 1984 vient de donner naissance aux Fongecif, aux premières Missions locales, aux contrats d'alternance et aux PAIO, permanences d'accueil, d'information et d'orientation. Centre Inffo, unique référence en matière de formation à une époque où Carif-Oref n'existent pas encore (ils seront créés par la seconde vague des lois de décentralisation l'année suivante, et deviendront effectifs en 1987) et où les Faf<sup>2</sup> constituent en pratique des banques des fonds de formation, ne chôme pas.

Avec les moyens de la décennie 1980, bien sûr. "C'était l'époque des machines à écrire à boule d'IBM et du typex!", sourit l'ancien chargé de mission. Et du service aux entreprises par téléphone auquel les juristes du Centre doivent consacrer leurs matinées. "Une petite salle occupée par une table sur laquelle était posée une dizaine de téléphones à gros cadrans. Et les entreprises nous appelaient tout le temps. On sautait d'une question sur l'embauche de stagiaires demandeurs d'emploi à une autre consacrée à la négociation d'un accord de branche!"

#### Le virage de la régionalisation

Au début des années 1980, quatre produits constituent le cœur de l'activité de Centre Inffo : les Fiches pratiques de la formation continue (alors présentées sous forme de classeurs), la revue Actualité de la formation permanente, domaine réservé de Jean-Marie Luttringer, les "journées techniques" (qui deviendront les journées d'actualité) où les professionnels se pressent faute de pouvoir trouver l'information sur un internet qui

n'existe pas encore, et le *Répertoire des* stages agréés, disparu depuis, souvenir d'une époque où l'État était acheteur de formation.

"Ce service s'est effondré avec la régionalisation et la création des Carif-Oref qui l'ont récupéré, se remémore Joël Ruiz. Après cela, toute constitution d'une base de données nationale s'est révélée compliquée... Avec le recul, je pense qu'il aurait mieux valu que le Centre reste l'organe de coordination national de l'achat de formation régional. Mais ça, les Régions ne l'auraient jamais accepté."

La formation constitue alors l'un des seuls prés carrés des Conseils régionaux récemment créés et dans ces conditions, une coordination animée par Centre Inffo aurait été perçue comme le retour d'une tutelle de l'État sur leurs prérogatives. Inacceptable. Sans compter le particularisme de la structure du Centre qui fait siéger les partenaires sociaux à son conseil d'administration. À l'époque, voir les représentants du monde syndical et patronal s'immiscer dans les politiques territoriales n'enchantait guère les élus régionaux. Autre temps, autres mœurs.

#### Paritarisme et neutralité

Et aux yeux de ce directeur général d'Opca, c'est précisément la présence des partenaires sociaux dans les instances dirigeantes qui constitue l'un des



1.
Devenue depuis, à travers sa fusion avec la Délégation à l'emploi, la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle)

Fonds
d'assurance
formation,
les
prédécesseurs
des Opca.

44 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 2016

Le directeur général d'Agefos-PME aux côtés de son homologue d'Opcalia, Yves Hinnekint, le 28 janvier 2010, en atelier de la II<sup>e</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle, organisée par Centre Inffo.

Centraliser tous ces relais, trier

les valider, conseiller ceux qui

se perdent dans cette masse

d'informations"



atouts de Centre Inffo. "C'est la garantie de la neutralité de Centre Inffo. De son caractère non partisan. Ainsi, il n'est ni percu comme un service de l'État ni comme l'émanation d'intérêts exclusivement patronaux ou syndicaux, et peut rester un lieu de référence." Dont, selon lui, les Universités d'hiver de la formation professionnelle constituent

la meilleure transcription: "On y croise les informations, les hiérarchiser, tout le monde! Les chefs d'entreprise, les syndicalistes, les représentants des Régions,

> ceux de l'État, les Opca, les professionnels... ce ne serait pas le cas si le Centre était considéré comme une instance partisane. Centre Inffo est un lieu d'expertise où tout le monde peut se retrouver et il faut au'il le reste."

#### L'archipel des certitudes

Si Joël Ruiz a quitté Centre Inffo en 1990. son activité de dirigeant d'Agefos-PME ne le laisse jamais trop à distance des activités de son ancien employeur. D'ailleurs, qu'est-ce que ce directeur général d'Opca attend de Centre Inffo dans un contexte marqué par des réformes de la formation quasi triennales,

l'irruption des nouvelles technologies et le développement d'une société hyperconnectée où l'information sur la formation est partout? "Aujourd'hui, produire de l'information sur la formation ne coûte plus rien. Elle est loin, l'époque où il fallait s'abonner aux Fiches pratiques ou appeler le SVP pour obtenir un renseignement", sourit Joël Ruiz.

Dans le même temps, le monde du travail bouge: le digital impacte les vies professionnelles, les qualifications sont remises à plat, les pratiques professionnelles évoluent, les structures liées à la formation - Opca, Régions... - se concentrent et deviennent de plus en plus expertes en la matière. Actuellement, "tout le monde devient un relais d'information sur la formation, observe le directeur général d'Agefos-PME. Et c'est justement là que Centre Inffo doit se placer : au milieu de tout cet océan d'incertitude, il doit rester l'archipel des certitudes!"

Car ceux aui informent "cherchent aussi souvent à vendre quelque chose, Agefos-PME comme les autres. C'est pourquoi il est important que Centre inffo reste un endroit qui puisse centraliser tous ces relais, trier les informations, les hiérarchiser, les valider, conseiller ceux qui se perdent dans cette masse d'information". Bref. Centre Inffo doit "rester ce qu'il a toujours été : un lieu de référence qui abrite des experts de confiance".





## Pour développer l'accès à l'information sur les métiers, l'offre de formation et l'emploi



WWW.LORPM.EU



LORPM INFO-CONSEILS 03.87.630.630



LORPM NEWS Lettre d'information bimensuelle

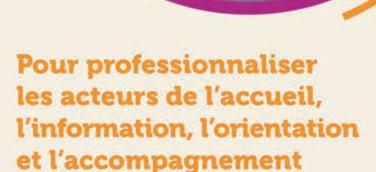


**ÉTUDES & STAT** Analyses et rapports Aide à la décision



**OBJECTIF FORMATION** Magazine trimestriel

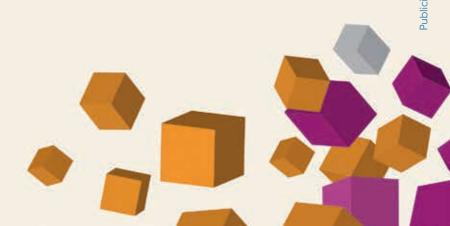
# Au service de la relation formation / emploi



Des actions d'animation pour actualiser et enrichir ses connaissances en termes juridique, VAE, illettrisme, territoires, secteurs et métiers...



Toujours un œil sur l'info... f t in Abonnez-vous gratuitement à nos publications sur www.lorpm.eu et suivez nos pages sur les réseaux sociaux





# PATRICK KESSEL, LE DIRECTEUR QUI A FAIT ENTRER CENTRE INFFO DANS L'ÈRE DU MULTIMÉDIA

Patrick Kessel a dirigé Centre Inffo entre 1990 et 2011. Il incarne l'évolution de cette institution et la place qu'elle occupe dans le champ de l'information sur la formation professionnelle. Cédric Morin



Patrick Kessel lors de la II<sup>e</sup> Université d'hiver, le 28 janvier 2010. À droite, Pascale Gérard, alors administratrice de Centre Inffo au titre de la Région Paca. À gauche, Jean-Luc Burgunder, alors administrateur de Centre Inffo au titre de la Région



#### Pérenniser Centre Inffo. lui faire franchir une étape en développant une approche multimédia"

près plus de dix ans à l'Agence France Presse, comme responsable de l'équipe chargée du Parlement, Patrick Kessel entre au *Matin de Paris* pour rejoindre la rédaction en chef et diriger le

service politique.

Cette première vie professionnelle est indissociable de l'orientation stratégique au'il donnera à Centre Inffo. "Le Centre devait agir comme une centre d'expertise", explique Patrick Kessel.

Sa transition personnelle vers la formation professionnelle, il l'explique aussi par son attachement à la mission éducative de la République,

"à savoir préparer des enfants d'origines diverses à devenir des citoyens libres, égaux en droits et responsables. Condorcet imaginait déjà élargir cette mission aux adultes lorsqu'il parlait de formation tout au long de la vie", souligne-t-il.

#### Une nomination pour donner plus de visibilité à la formation professionnelle

En 1988, Patrick Kessel devient conseiller technique de Jean Poperen, ministre chargé des Relations avec le Parlement. Un an plus tard, toujours dans le gouvernement Rocard, il rejoint le cabinet d'André Laignel, secrétaire d'État chargé de la Formation professionnelle comme conseiller technique, chargé de la communication.

"À cette époque, émergeait déjà la guestion de l'échec scolaire et la nécessité de lutter contre ce fléau social et économique. Pour entreprendre une telle politique, mobiliser tous les acteurs, il convenait

#### GÉRARD GOBERT, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: "NOTRE RÔLE ? PORTER DES OUTILS!"

Secrétaire général de Centre Inffo de 1990 à 2003, Gérard Gobert est arrivé au même moment aue Patrick Kessel "J'ai été directeur adioint des Assedic du Val-de-Marne, ie venais donc du monde de l'emploi et le paritarisme a rythmé toute ma vie professionnelle. Nous étions complémentaires avec Patrick Kessel, qui était un spécialiste de la communication." Les deux hommes avaient une vision commune des missions de Centre Inffo, souligne-t-il: "Notre rôle était de porter des outils pour le développement de la formation professionnelle. C'est le cas notamment des Fiches pratiques, comme de nos différents médias. C'est aussi dans cet obiectif que nous avons créé les Universités d'hiver, où chaque année, de plus en plus de professionnels venaient pour avoir les dernières informations sur le secteur." Une évolution positive qui s'est poursuivie depuis.



de mettre en place les outils d'information de la nouvelle génération destinés à un plus large public. C'est dans ce contexte que i'ai été nommé à la direction de Centre Inffo", explique-t-il. Jusqu'alors, la direction de Centre Inffo était confiée à des universitaires ou haut fonctionnaires. Patrick Kessel est nommé par décret du Premier ministre. C'est pendant son mandat que Inffo – alors sous la rédaction en chef de Françoise Decressac – se professionnalise et élargit son périmètre avec le développement significatif du bimensuel *Inffo Flash* et, plus tard, le lancement du Quotidien de la formation. La transformation des Fiches pratiques (voir aussi page 21) s'inscrit aussi dans ce mouvement. "Il fallait absolument mettre à disposition des professionnels, puis du grand public, en temps réel, les informations propres au secteur. C'est la révolution informatique qui a permis de pérenniser l'activité de Centre Inffo", précise Patrick Kessel.

En pleine vaque de décentralisation des agences et opérateurs de l'État, impulsée par le gouvernement d'Édith Cresson, il s'oppose fermement à la délocalisation de l'association. "Plus de 80 8 de l'activité couverte par le Centre est à Paris. Nous délocaliser à Poitiers, Lyon ou Marseille aurait accru nos charges sans subvention supplémentaire. Le Centre risquait de ne pas y survivre. Nous avons pu contrebalancer ce projet en vendant nos locaux de la tour Europe à La Défense et financer la construction du bâti-

ment actuel à Saint-Denis", assure Patrick Kessel. Les salariés s'installent dans ces nouveaux locaux... le II septembre 2001.

#### 2006, le tournant numérique

Le principal tournant stratégique porté par Patrick Kessel est le lancement du portail de Centre Inffo en 2006. Cette date marque l'entrée de plain-pied le département Agence d'information de Centre dans l'ère numérique, et l'amorce d'une information à destination du grand public.

> Après avoir vu se succéder nombre de ministres, de droite comme de gauche, pendant vingt et un ans. Patrick Kessel fait valoir ses droits à la retraite pour se consacrer à des activités associatives<sup>1</sup>. Cette longévité, doublée d'une capacité à résister aux alternances politiques, n'est pas ordinaire. Elle suppose une maîtrise des équilibres politiques, particulièrement utile pour diriger une structure au conseil d'administration quadripartite, avec des représentants de l'État, des employeurs, des salariés et des Régions.

> "Patrick Kessel n'a iamais mélanaé la politique avec ses fonctions de directeur, ce qui a permis de concilier les différents points de vue au sein d'un conseil d'administration auadripartite et de garantir son bon fonctionnement. À chaque nouveau cabinet ministériel, il demandait un rendez-vous pour remettre son mandat au nouveau ministre et. il a été chaque fois reconduit dans ses fonctions", relate Karim Bangoura, le directeur du pôle multimédia et responsable des relations avec les partenaires sociaux à Centre Inffo.

grande agence d'information et proposer, sur des supports modernes, une information de qualité. objective, fiable, sourcée, utilisable par tous les acteurs du secteur. Dans le même temps, il convenait de conforter sa notoriété et sa position de

INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016 INFFO FORMATION • N° 900 • DU 15 AU 31 MAI 9016

48

1 Patrick Kessel

est notamment

membre de l'Observatoire

national de

la Laïcité et président du

Comité Laïcité

République.

# **VOYAGE** AU CŒUR DE **CENTRE INFFO**

Un peu moins d'une centaine de salariés, de tous les métiers de l'information, juristes, experts, formateurs, iournalistes, éditeurs multimédia, sans oublier une imprimerie et le soutien logistique des commerciaux, informaticiens, chargés des ressources humaines et de toutes les indispensables fonctions support. Tel est Centre Inffo.

Célia Coste







Le siège de Centre Inffo



#### Les différents sites de Centre Inffo reflètent la richesse de ses spécialisations métiers"

le plus souvent dans les locaux de Saint-Denis. "La force de Centre Inffo, c'est surtout la qualité de l'expertise des chargés d'études", observe Mirjana Maravic, responsable du développement commercial à Centre Inffo: "Je dois dire que c'est plutôt confortable de pouvoir s'appuver sur la qualité de leur travail pour aller au-devant des clients." Un travail complémentaire mené entre le juridique et le commercial, qui oriente vers les interlocuteurs adéquats selon les demandes. "Il ne faut pas oublier que la mission principale de Centre Inffo, c'est bien celle de contribuer au développement de la formation professionnelle et d'apporter le maximum d'informations en la matière. C'est en cela que nous contribuons au service public."

Sa conception originelle a permis d'établir un lien entre les nomenclatures formation et celles de l'emploi (type Rome, NSF ou GFE<sup>2</sup>).

#### Juristes et pédagoques

À la rédaction d'Inffo

de la formation.

formation et du Quotidien

Au premier étage, Jean-Philippe Cépède est à la tête de la direction juridique et conduit une équipe de treize personnes. "Nos juristes doivent être des pédagoques et des vulgarisateurs." Les chargés d'études assurent la mise à jour permanente des fameuses Fiches pratiques, incontournables du droit de la formation professionnelle. Ils suivent au auotidien l'évolution de la législation et de l'actualité juridique pour alimenter une base de données. "Nous avons dû nous adapter aux défis de la diaitalisation". reprend le directeur juridique. Car depuis maintenant plusieurs années, outre l'objet de référence constitué de deux tomes édités chaque année, les juristes alimentent le site Droit de la formation pour répondre au mieux aux besoins en charge d'une revue d'études, Actualité de la des acteurs du secteur.

De plus, l'équipe anime des formations délivrées

#### L'information sur la formation...

L'information, c'est bien ce dont il est guestion à l'Agence, département qui, lui, ne compte que des journalistes. Centre Inffo a lancé le premier numéro du magazine Inffo Flash en 1976, année de sa fondation. Quarante ans donc que des journalistes spécialisés relatent l'actualité du secteur. "Longtemps, nous n'avons été que deux rédacteurs pour réaliser Inffo Flash, qui s'est transformé peu à peu, passant de la lettre signalétique qu'il était encore au début des années 90 au magazine que nous connaissons aujourd'hui. D'où son changement de nom, en 2009", explique François Boltz, rédacteur en chef adjoint d'Inffo formation. En parallèle, le département Observatoire était formation permanente. Les deux rédactions en chef ont fusionné dans les années 2000, mais



1. Voir dans ce numéro, page 54.

2. Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (de Pôle emploi) des spécialités de formation (du Conseil national de l'information statistique), listes des GFE (Groupes formation emploi).

# Fiches pratiques ou encore le magazine Inffo formation. Mais beaucoup d'acteurs de la formation professionnelle ne se doutent pas de la richesse et de la diversité des

ertains le connaissent comme

organisme de formation, au détour d'un stage sur un aspect

du droit ou des pratiques.

D'autres ont apprivoisé les

métiers que recèle Centre Inffo. Près d'une cenvrages sont conservés et valorisés dans les taine de personnes s'activent chaque jour, réparties dans une dizaine de départements et services, pour faire vivre et se développer la formation professionnelle au niveau national. Et par des movens divers et variés. Ce aui fait certainement l'une des richesses les plus caractéristiques de la structure, c'est la dualité qu'elle épouse en son sein : spécialisation et transver-

#### LES FONCTIONS SUPPORT

Que serait le Centre Inffo sans la qualité du travail des fonctions support? Le secrétariat général est structuré en quatre unités : commercial, informatique, direction des ressources humaines et direction de l'administration et des finances. Une trentaine de personnes qui apportent un soutien logistique indispensable pour que le Centre remplisse ses missions de développement de la formation professionnelle au niveau national. Le tout sous la houlette du secrétaire général, Philippe Lacroix.

salité. En effet, les personnes qui y travaillent développent une expertise pointue tout en œuvrant ensemble pour mieux mettre ces travaux en perspective.

#### Un fonds documentaire unique

Centre Inffo se positionne tout d'abord comme un espace de ressources documentaires incontournable dans le domaine. Des milliers d'oulocaux installés depuis plus de guinze ans à la Plaine-Saint-Denis, à proximité du Stade de France. "Outre cette base de référence, le Centre capitalise sur ses forces en présence, une équipe d'une dizaine de documentalistes, explique leur responsable, Laurence Le Bars, pour produire ses propres ressources: dossiers documentaires, bases de données, webographies..." Des productions aui appuient le travail d'autres départements. notamment sur des événements incontournables tels que l'Université d'hiver de la formation professionnelle, organisée tous les deux ans par Centre Inffo. Mais également des prestations de services que les professionnels de la documentation peuvent fournir sur mesure.

Le département Documentation chapeaute également le Formacode<sup>1</sup>, dont Corinne Pasqua, responsable de mission, a eu la charge une vingtaine d'années: "C'est le thesaurus incontournable pour indexer l'offre de formation." Cet outil de référence contient plus de 3 200 mots-clés dans 63 champs sémantiques, permettant l'indexation, la recherche d'information, la gestion de bases de données.



Des salariés de Centre Inffo, de tous services et métiers, à l'entrée Stade-de-France, à la Plaine-Saint-Denis.

Première étape : l'analyse de la demande du commanditaire. Partant de là, l'Observatoire propose un service allant de la simple information jusqu'à l'accompagnement plus ou moins long, en passant par la formation ou le conseil. L'équipe est particulièrement mobilisée depuis la loi du 5 mars 2014 sur les problématiques liées à la qualité de la formation et à la certification. "Nous enregistrons énormément de demandes d'accompagnement sur ces sujets."

(89.9 éauivalents temps plein)

cette revue qui assemblait de longs articles de spécialistes extérieurs à Centre Inffo a disparu en 2010. L'Agence prenait alors le virage du numérique, mettant en place en 2005 Le Quotidien de la formation, lettre électronique quotidienne et stratégique sur l'actualité du secteur. "Inffo formation et Le Quotidien sont deux publications différentes et complémentaires. La première s'adresse plutôt aux praticiens, alors que la lettre électronique trouve plutôt son lectorat chez les En outre, cette unité dirigée par Karim Bangoura décideurs", observe François Boltz.

## d'orientation ou d'évaluation

L'Observatoire est également un service trop méconnu de Centre Inffo. Longtemps rattachés au département Juridique, ses chargés d'études volent depuis décembre 2015 de leurs propres ailes tout en poursuivant un travail étroit avec les juristes. Une manière d'accroître la visibilité de leur expertise : "Nous formons une équipe pluridisciplinaire en charge d'apporter un appui stratégique et pratique à destination des entreprises, des organismes de formation ou encore des col-Marvline Gesbert.

Le cœur de métier des chargés d'études : la construction et la mise en œuvre d'une ingénierie en matière de certification, d'orientation ou d'évaluation.

#### Les sites web

Comme le laisse paraître sa présence sur la toile, Centre Inffo a su prendre le virage du numérique. Cela fait écho au dynamisme de la direction Édition-Multimédia, qui s'occupe des publications papier mais aussi de l'animation des sites. a la charge du portail Orientation pour tous, mis en ligne en décembre 2011. Constituant le volet Une ingénierie en matière de certification, dématérialisé du service public de l'orientation, il propose une information opérationnelle sur les métiers. l'offre de formation et les structures d'information et d'orientation.

Un comité éditorial a été mis en place depuis quelques années pour assurer la transversalité dans la construction et l'animation des différents sites de Centre Inffo, lesquels reflètent la richesse de ses spécialisations métiers. Encore une fois, ce comité éditorial fait vivre cette double exigence de la structure autour de la spécialisation et du travail transversal. Chaque service y délèque un lectivités publiques", explique leur responsable, correspondant. À l'ordre du jour, actuellement ? Le futur moteur de recherche global, qui orientera le grand public comme les abonnés sur tous les sites développés par Centre Inffo. Une énième manière d'assurer l'unité dans la diversité.



#### Se former tout au long de la vie avec l'Université Grenoble Alpes

Au 1" janvier 2016, les universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal ont fusionné pour devenir l'Université Grenoble Alpes.

La formation continue de l'Université Grenoble Alpes propose des formations répondant à des besoins et des métiers en :

> Sciences, technologies, santé Droit, économie, gestion Sciences humaines et sociales Arts, lettres, langues

Toutes les formations de l'Université Grenoble Alpes sont proposées en formation continue.

- > Formations diplômantes
- DUT, licences, masters
- Diplômes d'ingénieurs
- Diplômes d'université
- DAEU A et B (équivalent du baccalauréat)
- Formations en alternance
- Apprentissage
- Contrats de professionnalisation
- ) Formations à distance
- > Formations courtes qualifiantes/certifiantes
- > Formations spécifiques sur mesure
- ) La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme

Toute l'offre de formation sur : www.univ-grenoble-alpes.fr Contactez-nous: formation.continue@univ-grenoble-alpes.fr





# Lu, vu, entendu

Inscrite dans le décret du l<sup>er</sup> mars 1976, la mission Documentation est encore et toujours plus d'actualité en 2016. Le département propose de nombreux produits et services documentaires. En voici quelques-uns.

#### Laurence Le Bars



#### Le Formacode

En 1977, Centre Inffo proposait à ses partenaires la première version du Formacode, élaboré avec la collaboration du GFC-BTP (Groupement pour la formation continue dans le bâtiment et les travaux publics). Longtemps porté par le département Offre de formation, sous la houlette de Dominique Vignaud jusqu'en 1992, il reste, près de quarante ans après sa création, l'outil de référence incontournable pour indexer l'offre de formation. Le département Documentation assure aujourd'hui la mise à jour du thesaurus avec d'autres partenaires (Carif, Dafpic, INFPC, Onisep, Uniformation) et l'animation de son site internet http://formacode.centre-inffo.fr. À vos agendas : la douzième version sera disponible en novembre 2016.



# La base de données bibliographiques InffoDoc

Organe vital de Centre Inffo – "le cœur" ou "les poumons", selon Patrick Kessel, notre ancien directeur – le fonds documentaire n'a pas d'autre équivalent en France sur le thème de la formation tout au long de la vie. Jadis, il fallait patiemment consulter les fichiers papier pour retrouver les notices des documents par thème, auteur ou titre. Depuis 2014, la base de données est consultable sur le portail Ressources documentaires de la formation et contient près de 42 000 références (depuis 1969 : ouvrages, rapports, actes de colloques, articles, etc.). À l'ère du numérique, de nombreux documents sont maintenant disponibles en ligne.



#### Le réseau documentaire Ariane

I

Créé par Centre Inffo en 2012, le réseau documentaire national est constitué de professionnels de l'information-documentation intervenant dans le champ de l'orientation et de la formation tout au long de la vie et de l'emploi. Avec ses partenaires l'Afpa, le CDFT-Cnam, la Cité des métiers de Paris, le Céreq, le CIDJ, la DGEFP, France Stratégie, l'Injep, l'Ires et l'Onisep, il remplit les objectifs suivants : favoriser les échanges et mutualiser les pratiques, faciliter l'accès aux ressources documentaires, valoriser les fonds documentaires, promouvoir les travaux documentaires des membres du réseau et créer des partenariats pour la réalisation de produits documentaires. La participation de ses membres à la webographie de la 14<sup>e</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle renforce ce partenariat.





# Ressources-documentaires -de-la-formation.fr

Où trouver toute la documentation sur l'orientation et la formation tout au long de la vie ? Sur le portail documentaire de Centre Inffo, bien sûr. Consulter les derniers rapports officiels, interroger les bases de données (InffoDoc, accords de branche, ressources pédagogiques numériques, certificats de qualification professionnelle, etc.), télécharger nos productions documentaires, s'informer sur nos prestations... sont autant de services indispensables pour se tenir bien informé.



# La référence en certification du professionnalisme et de la qualité des organismes de formation

1 000 CENTRES DE FORMATION ONT OBTENU LEUR CERTIFICAT DE QUALIFICATION



ISQ EST ACCRÉDITÉ PAR LE COFRAC DEPUIS 2010



www.opqf.com info@isqualification.com Tél.: 01 46 99 14 55



# Une offre complète dédiée aux entreprises





Pour découvrir l'ensemble de notre offre

www.afpa.fr - 0 826 461 414 5ervice 0,18 €/min

